



Centre d'Etudes pour Le Financement du Développement Local

SENEGAL

Performances Economiques et

Enjeux Politiques et Economiques

«Le développement des communautés de base d'Afrique est possible dans le respect des valeurs d'autonomie, de liberté, de responsabilité, et de libre solidarité. Ces valeurs vécues dans l'autosuffisance à l'état primaire ne sont pas incompatibles avec le développement dans une économie monétaire marchande. Ce développement passera d'abord par l'inclusion financière en milieu urbain et la maîtrise du rôle de la monnaie dans le financement du développement local».

Dr. Abdourahmane SARR
Octobre 2016



Résumé

-Il est bien possible de réconcilier les points de vue des adeptes du statu quo sur le FCFA et ceux des défenseurs de son abandon en donnant à chacun d'eux ce qu'ils demandent à travers la mise en place de monnaies nationales complémentaires à une monnaie commune libérée de son lien colonial et soutenue par des réserves de change hors du trésor français. Cette libération va cependant devoir s'accompagner de celle du joug de nos états dirigistes et interventionnistes inefficaces qui feront pire avec une monnaie à manipuler sans le contrôle des citoyens à la base et d'une banque centrale autonome mais responsable devant les populations et les états.

-Au Sénégal, un état centralisateur, socialiste, dirigiste, et dépendant de l'extérieur pour son équilibre a produit un déficit de liberté, d'autonomie, et de responsabilité chez les sénégalais dans la prise en charge individuelle et communautaire de leurs ambitions de développement. Cet état a atteint ses limites et est à nouveau dans un processus d'ajustement budgétaire en même temps qu'il essaie de continuer d'administrer le pays comme il l'a toujours fait avec le paradigme dirigiste du Plan Sénégal Emergent (PSE). Ce paradigme sera difficile à mettre en œuvre à cause de préalables non remplis, les plus contraignants étant notre régime monétaire, l'exclusion financière de la population, et l'inefficacité de notre administration.

- Les sénégalais qui ont réussi à sortir du pays ont pu échapper au sort de la dépendance et de la pauvreté qui leur aurait été réservé comme pour la majorité des sénégalais et ils soutiennent ceux qui sont restés au pays. De ce fait, le Sénégal se trouve dans un équilibre économique sous-optimal qui ne tient que grâce aux bailleurs essoufflés et aux sénégalais de l'extérieur qui ne rêvent que de rentrer au pays mais sans lesquels la stabilité sociale serait compromise et une dévaluation de notre monnaie que personne n'ose suggérer nécessaire.

-Les sénégalais de l'extérieur contribuent significativement à l'épargne latente que constitue la monnaie non bancarisée en circulation entre les mains de 90% des sénégalais financièrement exclus qu'ils soutiennent et dont la contrepartie est dans les réserves de change de la banque centrale. Mobiliser cette épargne latente, c'est-à-dire la bancariser sans toucher aux réserves de change elles-mêmes, et la mettre sous le contrôle des populations, de leurs très petites entreprises, et de celui des sénégalais de l'extérieur pour accompagner le financement du développement local est un enjeu national. Cette épargne latente peut être mobilisée par l'émission d'une monnaie nationale complémentaire au FCFA, internationalement plus compétitive, sous forme papier et électronique, que les populations non-bancarisées achèteraient et utiliseraient pour leurs échanges intra-urbains. Les FCFA mobilisés dans une institution sous leur contrôle et sous la supervision de l'État permettront leur inclusion financière et au privé national de participer davantage au financement de l'économie pour éviter que le seul le capital étranger ne profite des grandes opportunités d'investissements.

-Mise en place dans le contexte d'une décentralisation autonomisante et d'un État qui se dessaisit au profit de pôles régionaux et des populations à la base, cette réforme monétaire pourrait déclencher un processus d'émergence communautaire et de prise de responsabilité individuelle et collective pour le développement. Cette plateforme, refusée par la banque centrale, sera portée aux élections législatives de 2017 par une coalition citoyenne.



Contenu

| | | |
|------|---|----|
| I. | Introduction | 4 |
| I. | Développements macroéconomiques 2012-2015 | 10 |
| II. | Changer de Paradigme pour l'Emergence du Sénégal..... | 24 |
| A. | Les Grandes Lignes..... | 24 |
| B. | La Centralité de la Réforme Monétaire | 29 |
| C. | L'Importance d'une Décentralisation Autonomisante | 33 |
| III. | Législatives de 2017 | 37 |
| IV. | Conclusion..... | 40 |

| | |
|-----------------------|----|
| Tableaux Annexes..... | 42 |
|-----------------------|----|

Tableau 7 : Principaux indicateurs économiques et financiers 2011-2015

Tableau 8 : Balance des Paiements 2011-2015

Tableau 9 : Balance des Paiements en pourcentage du PIB 2011-2015

Tableau 10 : Opérations Financières de L'État 2011-2015

Tableau 11 : Opérations Financières de l'Etat en pourcentage du PIB 2011-2015

Tableau 12: Situation Monétaire 2011-2015

Tableau 13: Comptes Nationaux 2011-2015

Tableau 14 : Contributions des Facteurs à la Croissance 1991-2015

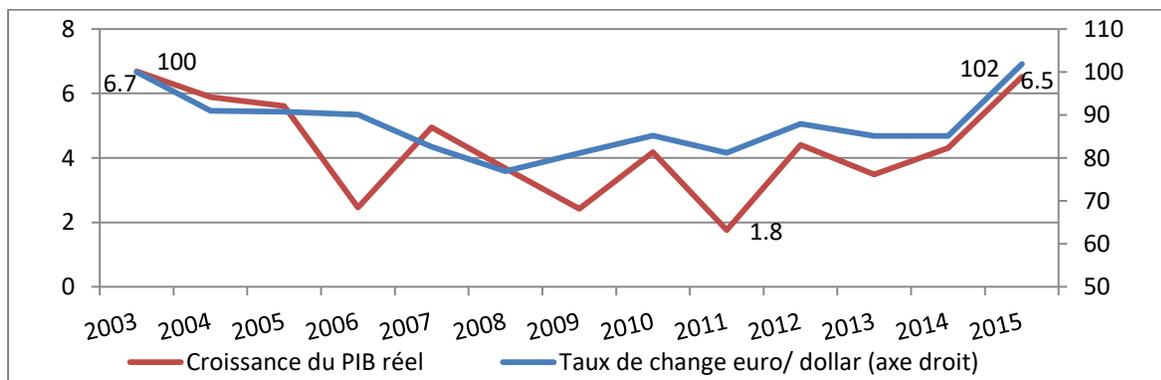
Tableau 15 : Contributions Sectorielles et de la Demande à la Croissance

Tableau 16 : Compte Nationaux PIB par la demande

I. Introduction¹

Les sénégalais appellent de tous leurs vœux la classe politique à un débat économique mais en vain. Ce rapport a de ce fait comme objectifs de contribuer à alimenter ce débat et d'expliquer les fondements économiques de notre positionnement politique citoyen en perspectives des législatives de 2017. Le Sénégal fait effectivement face à un défi de développement économique et social qu'il n'arrive pas à relever depuis son indépendance malgré des institutions solides et stables, une démocratie avancée, des ressources naturelles et humaines de qualité, et une position géographique enviable. D'une tendance baissière pendant la décennie 2002-2012, la croissance a certes changé de trajectoire sous Macky Sall et dans le contexte d'une dépréciation de l'euro (Graphique 1), mais les sénégalais continuent de vivre les mêmes problèmes. Leurs communautés de base sont confrontées à des besoins en biens et services publics prioritaires (assainissement, éducation, santé. .) qu'elles n'arrivent pas à satisfaire, ce qui se traduit en un indice de développement humain des plus bas au monde et un classement pays correspondant en régression. Nous disions en prélude à notre candidature à la Présidentielle de 2012 que les raisons principales sont l'absence de ressources budgétaires conséquentes provenant d'économies locales dynamiques et une participation insuffisante des populations à la gestion de leurs communautés.

Graphique 1 : Croissance Economique et Taux de Change Euro/Dollar (2003=100)

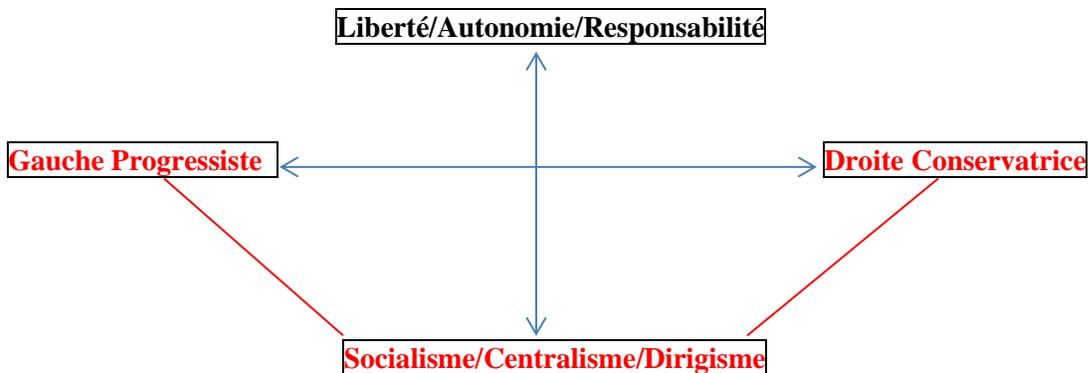


De plus, les communautés de base n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins en biens et services privés à cause du chômage et du faible volume d'activités de leurs entreprises découlant d'un manque d'accès au crédit et de l'absence d'une demande (locale ou extérieure) suffisante pour leurs produits. La plupart des sénégalais vivent de l'autosubsistance à l'état primaire dans les zones rurales, ce qui fait que les ressources disponibles sont sous-utilisées et la productivité est faible. Il en résulte un coût de la vie non abordable, et une pauvreté qui encourage l'émigration, l'exode rural et une culture de la main tendue (vers autrui, vers l'état central et/ou à travers lui l'étranger) rendant inopérantes les valeurs d'autonomie et de liberté (Moom Sa Bopp Mënël Sa Bopp) et donc de responsabilité. Il est de ce fait devenu urgent de débattre sur le rôle de l'état et sur les contraintes objectives qui justifient notre pauvreté.

¹ Copyright 2016 CEFDEL, tous droits réservés. Centre d'Etudes pour le Financement du Développement Local, Almadies Zone 2 N.15 Dakar, Senegal www.cefdel.net; Tel : 221 869 81 75 ; email : contact@cefdel.net

Pour nous, l'idéologie dirigiste, centralisante, et socialisante qui guide nos politiques publiques depuis notre indépendance sans résultats probants en est la cause et elle a trouvé un nouveau souffle dans le paradigme du Plan Sénégal Émergent (PSE). Le PSE est une approche projets du développement et socialiste du progrès social et de la réduction des inégalités. Ce paradigme du développement, «doomed to choose» ou «condamné à choisir», fait de l'état un acteur central par son choix judicieux des secteurs à soutenir pour réaliser le progrès social et une transformation structurelle et développante de l'économie. Ceci, en comparaison à un état essentiellement concentré à financer des services publics de qualité sous le leadership des citoyens eux-mêmes et leur libre solidarité.² Il est vrai que dans un contexte de pauvreté généralisée, des sentiments de gauche animent tous les sénégalais, mais cette force combinée au conservatisme du capital privé rentier et celui religieux, tous alliés à un état dirigiste (Graphique 2), a produit un déficit de responsabilité, d'autonomie, et de développement endogène.

Graphique 2: Le Rôle des Valeurs dans la Situation du Sénégal



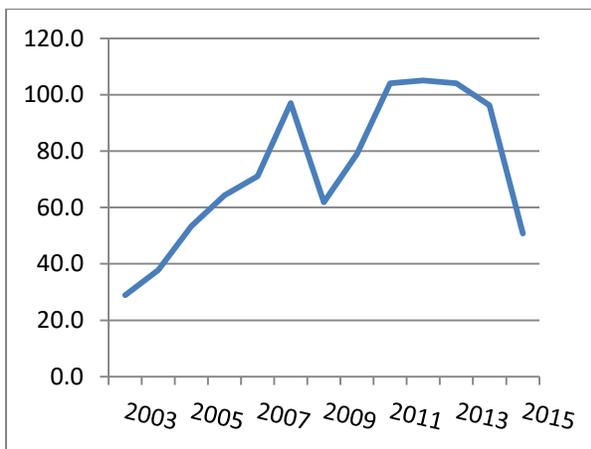
Ce paradigme dirigiste et socialisant, le Président Macky Sall, par consensus avec les bailleurs qui n'ont pas approuvé le niveau du déficit budgétaire envisagé dans la première monture du PSE, s'est résigné à l'expérimenter sans les dérapages budgétaires des régimes précédents. En effet, l'échec de ce paradigme version socialiste du Président Senghor a nécessité 20 années d'ajustement. Cet ajustement a été mené par le Président Abdou Diouf en bonne intelligence avec son opposition pour nous permettre de retrouver nos marges budgétaires au vu des contraintes imposées par notre régime monétaire. Ce même paradigme version libéral-social du Président Abdoulaye Wade a conduit ce dernier à épuiser et de bonne foi nos marges budgétaires dans le contexte d'une forte appréciation de l'euro qui malheureusement pour lui a favorisé la détérioration de notre balance commerciale.

Ajuster ce dérapage prendra au Président Macky Sall tout son septennat pour nous permettre de retrouver nos marges budgétaires et l'a obligé à se dédire sur la réduction de son mandat faute de

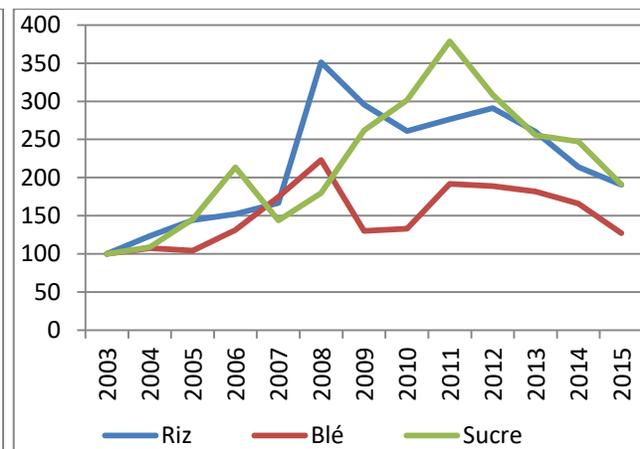
²La première vision est dominante dans la déclaration de politique générale du Premier Ministre Mouhamadou B.A. Dionne alors que la deuxième est plus présente dans celle à dominante sociale du Premier Ministre Aminata Touré bien que toujours centralisante. Ces visions étaient dans la déclaration du Premier Ministre Abdoul Mbaye qui avait plus clairement reconnu la contrainte de l'ajustement budgétaire qui limitait les possibilités de l'état ainsi que la nécessité d'une décentralisation plus approfondie.

bilan significatif à court terme. Heureusement pour lui, l'ajustement budgétaire qu'il est en train d'opérer intervient dans un contexte de faiblesse de l'euro, et de baisse des prix internationaux des produits pétroliers et des denrées alimentaires sans quoi le Sénégal serait plongé dans une récession (Graphiques 3, 4 et 5). Les sénégalais ne profitent cependant pas pleinement de cette conjoncture favorable à cause de leur arrimage sur l'euro qui favorise les importations de l'Union Européenne (UE) dont la part est en hausse (Graphique 6), des prix des produits pétroliers maintenus élevés pour des objectifs budgétaires et sociaux financés par leurs taxes (solidarité forcée Graphique 7), et d'une place trop importante encore occupée par l'état dans ce contexte (déficit budgétaire encore élevé, Graphique 7).

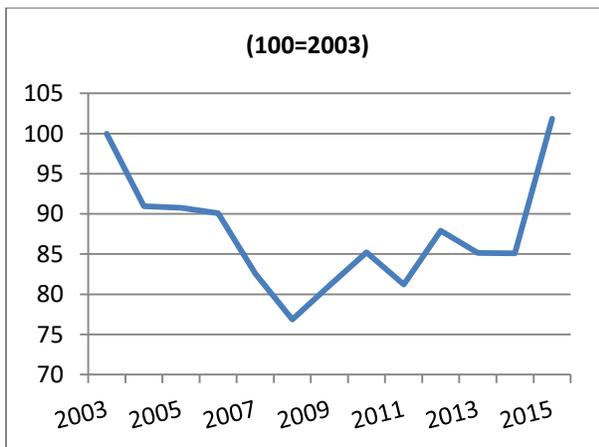
Graphique 3 : Prix du Baril de Pétrole (dollars)



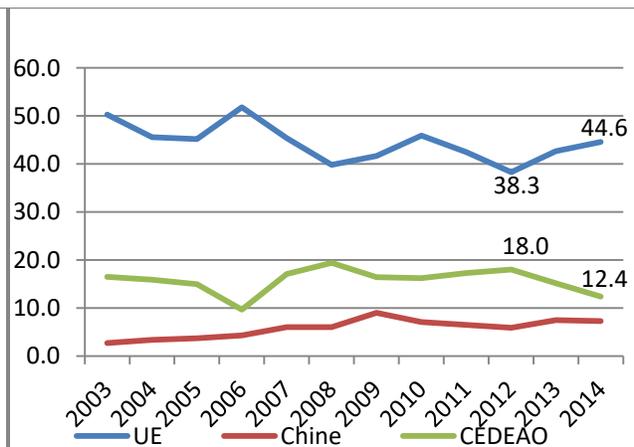
Graphique 4 : Prix Produits Alimentaires (2003=100)



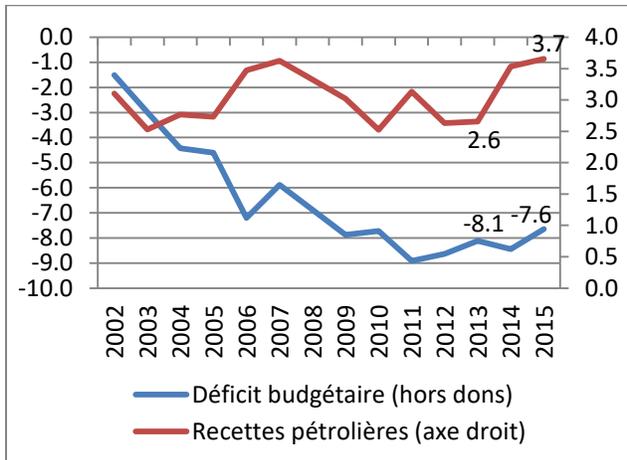
Graphique 5 : Taux de change euro/dollar



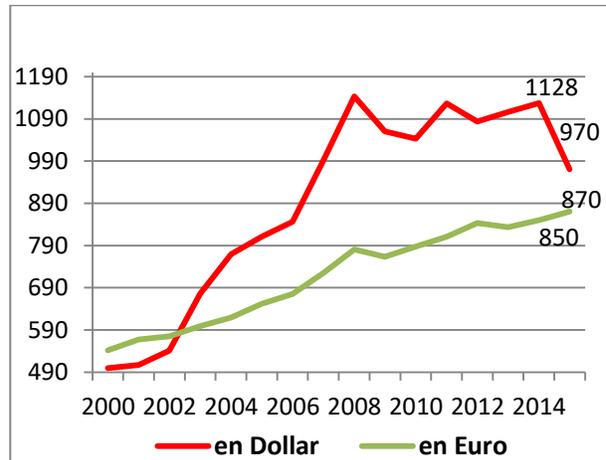
Graphique 6 : Origines des Importations (parts)



Graphique 7: Déficit et Taxes Pétrolières (% PIB)



Graphique 8: PIB par Habitant



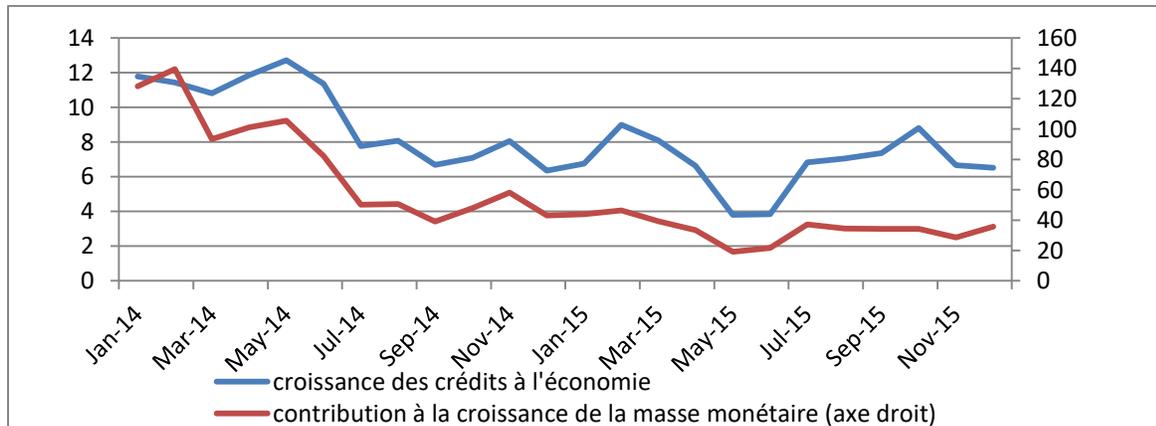
Sources : ANSD, DPEE, BCEAO, FMI, et calculs CEFDEL

En effet, les sénégalais sont devenus plus pauvres en dollar (dans une moindre mesure en parité de pouvoir d'achat) du fait de la chute de l'euro (Graphique 8), ce qui nous a valu une place peu enviable dans les classements internationaux correspondants. Notre pouvoir d'achat internationalement plus faible mais qui néanmoins continue de s'améliorer en FCFA aurait été une opportunité s'il pouvait être davantage orienté vers l'économie locale. Malheureusement, notre richesse en FCFA, donc en euro, contribue à maintenir notre économie extravertie et à nullifier nos efforts de développement. Même lorsque nous réussissons à atteindre une autosuffisance alimentaire dans tel ou tel produit et à enrichir certains producteurs, il n'y a aucune garantie que les économies correspondantes de devises soient recyclées dans notre économie à cause de l'euro. Même si nous réussissons à promouvoir l'agribusiness d'exportation, il n'y a aucune garantie que les revenus correspondants restent dans notre économie au-delà des retombées sociales à cause de l'euro. Il nous faut des solutions à ce problème pour une croissance endogène génératrice d'emplois urbains qui permettront à une bonne partie de notre population rurale et jeune de sortir de l'autosubsistance et du secteur agricole tout en garantissant sa sécurité alimentaire sans émigrer.

Notre arrimage sur l'euro est un handicap pour la transformation structurelle de l'économie sénégalaise et le progrès social par l'emploi car il nous confine à la seule politique budgétaire de l'état central et à ses interventions alors que ce dernier pêche à favoriser le développement. En effet, les efforts d'investissements de l'état semblent évincer le secteur privé ainsi que l'accès de ce dernier à la liquidité bancaire (Graphique 9) dans un contexte où l'inclusion financière de la population est déjà très faible. L'inclusion financière et l'injection de liquidité bancaire qu'elle permet par le crédit et sa recirculation dans l'économie du fait d'une monnaie appropriée est un complément aux injections de liquidités venant d'exportations et du financement des choix économiques de l'état par le déficit budgétaire. Par ailleurs, notre état, en plus de la faiblesse de son budget face aux défis, n'arrive pas à améliorer le développement humain avec les moyens disponibles de par l'inefficacité de son action dans

l'éducation, la santé, et les infrastructures de base. Les citoyens, surtout les femmes, multiplient leurs initiatives propres dans le cadre de l'économie sociale et solidaire mais sont limités par leur pauvreté. L'état est notre problème, il n'est pas notre solution comme le disait le Président Reagan.

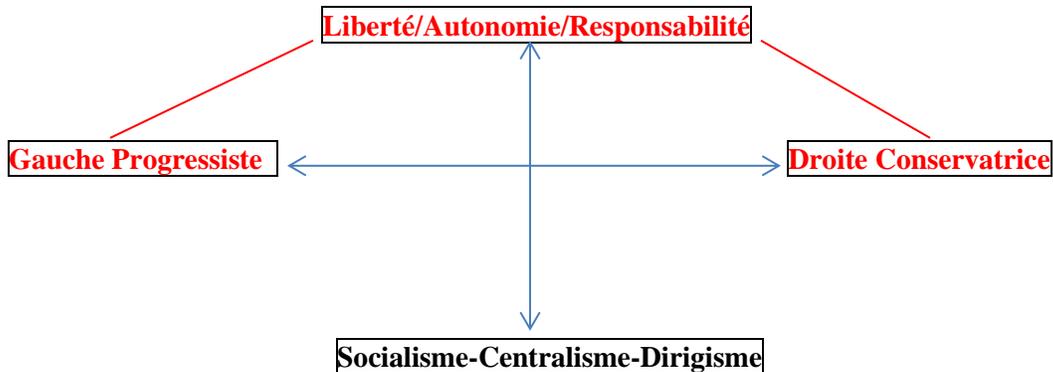
Graphique 9 : Décélération des Crédits à l'Economie



Source : BCEAO et calculs CEFDEL

Au vu de tout ce qui précède, nous continuons de penser qu'il est temps pour le Sénégal de se donner une vision des politiques publiques ancrée dans les valeurs de liberté, d'autonomie et de responsabilité des citoyens dans leur développement local. Il s'agira de donner plus de responsabilité d'action à la population et au secteur privé dans l'économie, la santé, l'éducation, et les infrastructures en réduisant le champ d'action de l'état central, et en créant les conditions du développement local. Ce développement local passera par le financement de la production locale du fait de l'inclusion financière des populations, principalement des femmes, et leur accès à la liquidité bancaire pour contribuer à alimenter la demande privée urbaine pour l'emploi des jeunes. Il ne s'agira pas de renier complètement le rôle de régulateur social de l'état central et ses interventions justifiées mais ce rôle devra respecter la liberté et la responsabilité. Il ne s'agira pas non plus de renier complètement l'apport du paradigme du PSE, mais d'en faire un paradigme complémentaire si nous avons des marges budgétaires à risquer par des choix d'investissements publics dans le privé et sous le leadership de ce dernier (national et étranger). Il s'agira en définitive d'une nouvelle alliance des forces sociales de droite comme de gauche autour des principes de liberté, de responsabilité, d'autonomie, et de libre solidarité, plutôt que ceux du dirigisme, pour favoriser le développement endogène (Graphique 10).

Graphique 10 : Alliance pour la Liberté et le Progrès Social



Pour que cette alliance réussisse, une réforme monétaire sera nécessaire pour mobiliser l'épargne nationale et éviter que des facteurs externes comme les fluctuations de l'euro ne nullifient nos efforts ou que le capital étranger ne saisisse toutes les opportunités au détriment des nationaux. Nous devons avoir le courage d'une grande réforme monétaire, les pays asiatiques à travers l'Initiative Chiang Mai en cours en ont une d'envergure et reconnue par les institutions internationales. Cette initiative n'a pas d'unité de compte commune comme le FCFA mais mutualise des réserves de change accessibles en cas de besoin tout en maintenant les *monnaies nationales* des pays participants. En ce qui nous concerne, une réforme monétaire en zone UEMOA pourrait maintenir notre monnaie commune libérée de son lien colonial, des réserves de change communes, et introduire des *monnaies nationales complémentaires et compétitives* qui accompagneraient nos transformations structurelles. Nous avons ce que les pays asiatiques n'ont pas et que l'Europe a (une monnaie commune), et ils ont ce que nous n'avons pas, la diversité monétaire que le modèle européen n'a pas su maintenir pour assurer une santé économique à tous ses territoires structurellement divergents. Un pays comme l'Angleterre en n'intégrant pas la zone euro et en sortant de l'union européenne pour prendre son destin en main nous montre également un autre chemin. Optons-nous pour le statu quo?

Notre banque centrale et nos gouvernants peuvent prendre le leadership de la réforme nécessaire ou laisser les citoyens le faire car nous avons défini un cadre mais les autorités s'y sont opposé (www.sofadel.com) sur avis défavorable de la banque centrale. En laissant la population bancarisée ou pas acheter avec des FCFA, une monnaie nationale complémentaire *sous forme papier sécurisé et/ou électronique* pour leurs échanges intracommunautaires et transferts d'argent gratuits, leurs FCFA mutualisés seraient dans un fonds commun d'investissement et de garantie (FONCIG) qui va les accompagner dans leur développement. Ce fonds ne devrait pas être sous le contrôle des banques, des compagnies de téléphonie mobile, de l'état, ou de la banque centrale. Il doit être sous le contrôle des entreprises, des populations, et de leurs autorités locales responsabilisées sous la supervision de l'état. L'accès au crédit qu'elle permettra de soutenir en monnaie complémentaire compétitive à des conditions abordables aura un grand potentiel de recirculation dans l'économie et autonomisera les populations par l'emploi. Le FONCIG lui-même pourra être investi dans des actifs générateurs de revenus y compris en soutien à la production en partenariat avec les banques, l'état, et les investisseurs privés internationaux.

Dans ces conditions, l'unité de compte FCFA, libéré de son lien colonial, dont la contrepartie est en réserves de change communes, deviendra un instrument puissant pour les économies locales, nous le verrons.

Enfin, pour que l'Alliance envisagée réussisse, elle devra être bâtie avec les acteurs politiques et sociaux à la base engagés dans l'économie sociale et solidaire afin de porter leurs voix au niveau national et faire de l'autonomisation locale un enjeu national. En effet, les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui partagent les valeurs d'autonomie, de responsabilité individuelle et collective, et de libre solidarité communautaire ont en face d'eux un état dirigiste et socialisant et organisé de sorte à pouvoir l'être. Renforcer l'autonomisation de ces acteurs par des politiques publiques nationales et locales de décentralisation appropriées, déclencherà un processus de responsabilisation des populations dans leur propre développement. Pour cela, ces acteurs devront être représentés à l'Assemblée Nationale.

I. Développements macroéconomiques 2012-2015

Le secteur réel

La situation économique du Sénégal s'est améliorée, la croissance s'étant accélérée depuis 2012 atteignant une moyenne de 4,7% par rapport à 3,8% lors de la décennie 2002-2011 (Tableau 1). La croissance moyenne aurait cependant été d'environ 4%, essentiellement inchangée par rapport à la décennie précédente, n'eut-été la performance de 6.5% de l'année 2015 aidée en cela par une récolte exceptionnelle. Il est de ce fait prématuré d'affirmer qu'une nouvelle dynamique de croissance a été enclenchée. Le secteur tertiaire, en particulier, qui représente 66% du PIB, a vu sa contribution à la croissance stagner en faveur des secteurs primaire et secondaire qui ont bénéficié de facteurs exceptionnels (pluviométrie et intervention de l'état, nouveaux investissements dans les Industries Chimiques du Sénégal, augmentation de la production d'énergie en raison de la baisse des prix du pétrole, dépréciation de l'euro).

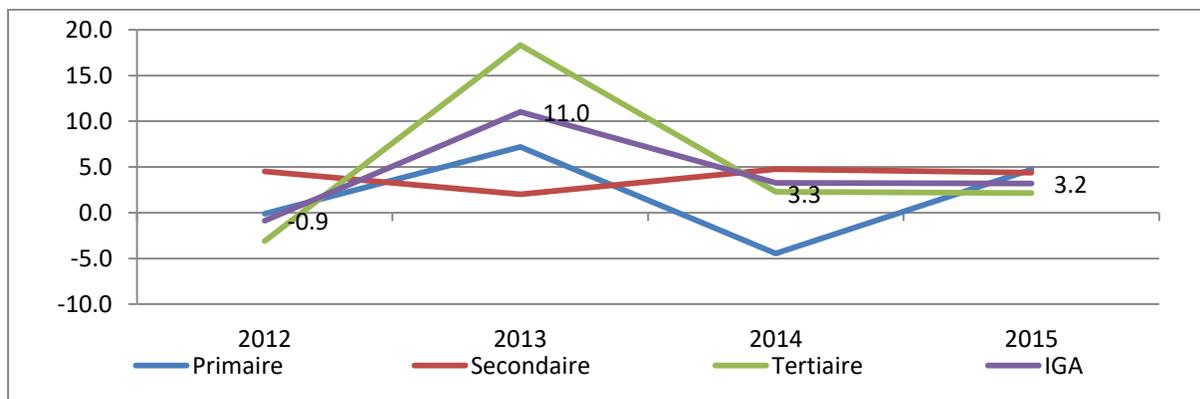
Tableau 1 : Contributions sectorielles à la croissance 2002-2015

| | 2012-2015 (1) | 2002-2011 (2) | Diff (1-2) |
|------------------------------|---------------|---------------|-------------|
| PIB | 4,7 | 3,8 | 0,9 |
| Secteur Primaire | 0,8 | 0,1 | 0,7 |
| Agriculture | 0,6 | -0,1 | 0,7 |
| Secteur Secondaire | 1,0 | 0,8 | 0,3 |
| Industries | 0,4 | 0,3 | 0,1 |
| Construction/travaux publics | 0,4 | 0,3 | 0,1 |
| Secteur Tertiaire | 2,8 | 2,9 | -0,1 |
| Services | 2,0 | 2,4 | -0,4 |
| Commerce | 0,8 | 0,5 | 0,3 |

Source : ANSD et calculs CEFDEL

Il y a néanmoins une incertitude concernant les données statistiques publiées sur les performances de l'économie sénégalaise, ce qui a en partie conduit les autorités à initier la révision des bases de calcul des comptes nationaux. Suite à une polémique entre le Ministère des Finances et la Direction de la Statistique, passée depuis sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances, et du Plan, la croissance économique de l'année 2013 avait été revue à la hausse. La croissance du PIB en 2014 après avoir été surestimée a été elle aussi revue à la baisse, ce qui a en partie contribué dans une certaine mesure à rendre plus remarquable la croissance estimée de l'année de 2015. En effet, l'indice de l'activité économique hors agriculture (IGA) n'a augmenté que de 3,2% en 2015 (Graphique 11), un niveau similaire à celui de 2014 sinon plus bas. Les sous-composantes de l'IGA ne suggèrent également pas une accélération significative de la croissance entre 2012 et 2015 rendant incertaine la dynamique de croissance des trois dernières années. Néanmoins, cette incertitude sur le PIB et la croissance n'empêche pas une lecture juste des performances macroéconomiques récentes du Sénégal essentiellement tributaires de la politique budgétaire.

Graphique 11 : Indice Général d'Activité (hors agriculture)



Source : BCEAO et calculs CEFDEL

Les Finances Publiques

La consolidation budgétaire en cours est le fait macroéconomique le plus marquant de la période 2012-2015, mais la qualité de cet ajustement peut être sujette à débat. Le déficit budgétaire donc compris a baissé de 5,8% du PIB en 2012 à 4,8% en 2015 (Tableau 2). Cette réduction d'1% du PIB est principalement expliquée par des recettes en hausse de 2% du PIB qui ont été en partie absorbées par une augmentation des dépenses d'1 % du PIB. Cependant, la performance des recettes a principalement été le résultat de recettes fiscales et non fiscales exceptionnelles et non d'un dynamisme économique. Les recettes non fiscales, en particulier, ont augmenté d'environ 1% du PIB sur la période bénéficiant principalement des recouvrements opérés par l'état dans le cadre de la traque des biens mal acquis et des audits de la gouvernance de l'ancien régime. Pour les recettes fiscales, les produits pétroliers ont à eux

seuls permis l'augmentation des recettes d'environ 1% du PIB. Ces recettes exceptionnelles reflètent le fait que les autorités n'ont pas répercuté toute la baisse des prix internationaux du pétrole sur les prix de détail augmentant ainsi dans les faits les impôts des citoyens.³ Ainsi, deux catégories de recettes exceptionnelles ont fait la différence face à la stabilité relative des autres en pourcentage du PIB sur la période 2011-2015.

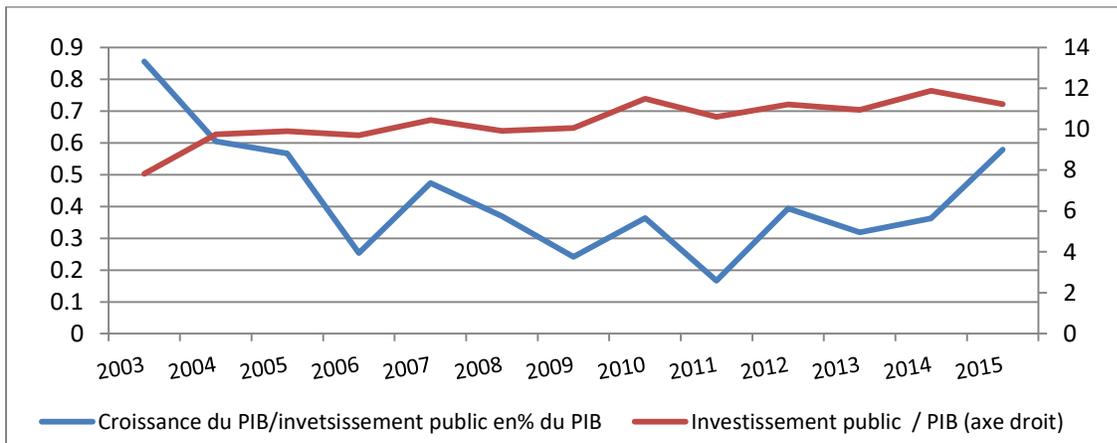
| Tableau 2 : Opérations Financières de l'Etat 2011 – 2015 | | | | | |
|---|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| | (en pourcentage du PIB) | | | | |
| Recettes | 22,5 | 23,0 | 22,7 | 25,5 | 25,1 |
| Recettes fiscales | 19,0 | 19,0 | 18,3 | 19,6 | 19,8 |
| Pétrole | 3,1 | 2,6 | 2,7 | 3,5 | 3,7 |
| Autres | 15,9 | 16,4 | 15,7 | 16,1 | 16,1 |
| Recettes non fiscales | 0,7 | 0,6 | 1,2 | 1,9 | 1,7 |
| Dons | 2,2 | 2,8 | 2,6 | 3,3 | 2,9 |
| Dépenses et prêts nets | 29,2 | 28,8 | 28,2 | 30,6 | 29,8 |
| Courantes | 18,2 | 17,3 | 17,3 | 18,6 | 18,6 |
| Salaires | 6,3 | 6,4 | 6,3 | 6,4 | 6,5 |
| Intérêts | 1,5 | 1,5 | 1,5 | 1,7 | 2,0 |
| Autres dépenses courantes | 10,3 | 9,5 | 9,4 | 10,5 | 10,1 |
| Dépenses d'investissement | 10,6 | 11,2 | 10,9 | 11,9 | 11,2 |
| | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Déficit budgétaire (dons exclus) | -8,9 | -8,6 | -8,1 | -8,5 | -7,6 |
| Déficit budgétaire (dons inclus) | -6,7 | -5,8 | -5,6 | -5,2 | -4,7 |
| Dettes publiques totales | 39,9 | 42,4 | 45,6 | 54,3 | 56,9 |
| Dettes publiques intérieures | 9,6 | 11,0 | 13,3 | 14,1 | 15,8 |
| Dettes publiques extérieures | 30,2 | 31,4 | 32,3 | 40,3 | 41,1 |

Source: DPEE et calculs du CEFDEL

³ Les autorités ont réduit les prix des produits pétroliers d'environ 30% (13% en 2015, et 17% en 2016) Ceci comparé à une baisse de près de 60% des prix du pétrole à l'international entre 2014 et 2015.

La poursuite de la réduction des dépenses publiques (gestion sobre et vertueuse) sera de ce fait nécessaire pour réduire le déficit budgétaire dans la mesure où le niveau actuel des dépenses ne pourra pas être maintenu sans les recettes exceptionnelles. On peut considérer que les recettes sur les produits pétroliers soutiennent en partie le financement du programme d'urgence pour le développement communautaire (PUDC) alors que les fonds provenant de la lutte contre la corruption ont contribué à maintenir l'investissement public à son niveau de 2012. En effet, l'investissement public a été plus ou moins maintenu à son niveau de 2012 à 11,2% du PIB faisant fi du saut épisodique et insoutenable observé en 2014 quand il a atteint 11,9% du PIB. Ces investissements n'ont cependant pas particulièrement contribué à accélérer la croissance, bien que les données récentes semblent indiquer un arrêt de la dégringolade du rapport croissance-investissement public de ces dernières années, et même son amélioration (Graphique 12) dans le contexte d'une augmentation de la productivité totale des facteurs (Tableau 14 en annexe). Les autorités sont cependant à féliciter pour leurs efforts de réduction de dépenses courantes improductives, surtout en 2012, pour maintenir le niveau de dépenses désiré, absorber des dépenses d'intérêts imprévues, nous le verrons, et réduire le déficit budgétaire malgré les recettes exceptionnelles.

Graphique 12: Croissance PIB et Investissement Public



Source: DPEE and CEFDEL Calculations

Néanmoins, une baisse des recettes exceptionnelles nécessitera une réduction du niveau des investissements publics pour poursuivre l'ajustement budgétaire. De ce point de vue, le FMI dans ses récents rapports a exhorté les autorités à reconnaître que la croissance tirée par l'investissement public a atteint ses limites au Sénégal et que l'accent devrait être davantage mis sur les conditions qui permettraient aux petites et moyennes entreprises et à l'investissement privé étranger de prendre le relai. Dans l'intérim, le choix des autorités d'utiliser la taxation des produits pétroliers pour financer des objectifs sociaux notamment le PUDC (solidarité nationale forcée) confirme que le paradigme socio-démocrate et socialisant continue de prévaloir au Sénégal. Les autorités ont également l'intention

d'élargir l'assiette fiscale et de contenir les dépenses courantes afin de poursuivre leurs objectifs d'investissement.

Au-delà de l'impact d'une réduction des recettes exceptionnelles, réduire le niveau des investissements publics devra faire partie des solutions car l'assiette fiscale, l'épargne nationale, et la dette ne peuvent pas les supporter sans évincer le secteur privé. La taille de l'état semble effectivement peser sur le secteur privé. L'épargne nationale a diminué de 2,3% du PIB durant la période 2012-2015 en raison principalement d'une baisse de l'épargne privée intérieure de 3% du PIB atténuée par une amélioration de 0,7% du PIB de l'épargne publique (Tableau 3). Dans ce contexte de baisse de l'épargne privée intérieure en faveur de celle publique, l'investissement privé a diminué passant de 29,2% du PIB en 2012 à 23,8% en 2015 renforcé en cela par la réduction de l'épargne privée extérieure. Ceci représente une baisse de 5.4 points de pourcentage au cours de la période. Comme nous l'avons noté plus haut, la contribution des crédits à l'économie dans la croissance de la masse monétaire a également baissé au cours de la période alors que l'accès au crédit est important pour le secteur non agricole et tertiaire en particulier. Un changement de paradigme pour donner plus d'espace à l'initiative privée et davantage promouvoir l'inclusion financière est de ce fait nécessaire.

| Tableau 3 : Epargne–Investissement 2011-2015 | | | | | |
|---|-------------------------|-------|-------|-------|------|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| | (en pourcentage du PIB) | | | | |
| Solde courant (transferts officiels inclus) | -8,0 | -10,8 | -10,5 | -8,8 | -7,7 |
| Solde courant (transferts officiels exclus) | -9,0 | -11,9 | -11,2 | -10,0 | -8,7 |
| Investissement intérieur brut | 25,6 | 29,2 | 27,6 | 24,9 | 23,8 |
| Public | 10,6 | 11,2 | 10,9 | 11,9 | 11,2 |
| Privé | 15,0 | 18,0 | 16,7 | 13,1 | 12,6 |
| Epargne nationale brute | 17,6 | 18,5 | 17,2 | 16,1 | 16,2 |
| Publique | 4,3 | 5,8 | 5,4 | 6,9 | 6,5 |
| Privée | 13,3 | 12,7 | 11,8 | 9,3 | 9,7 |

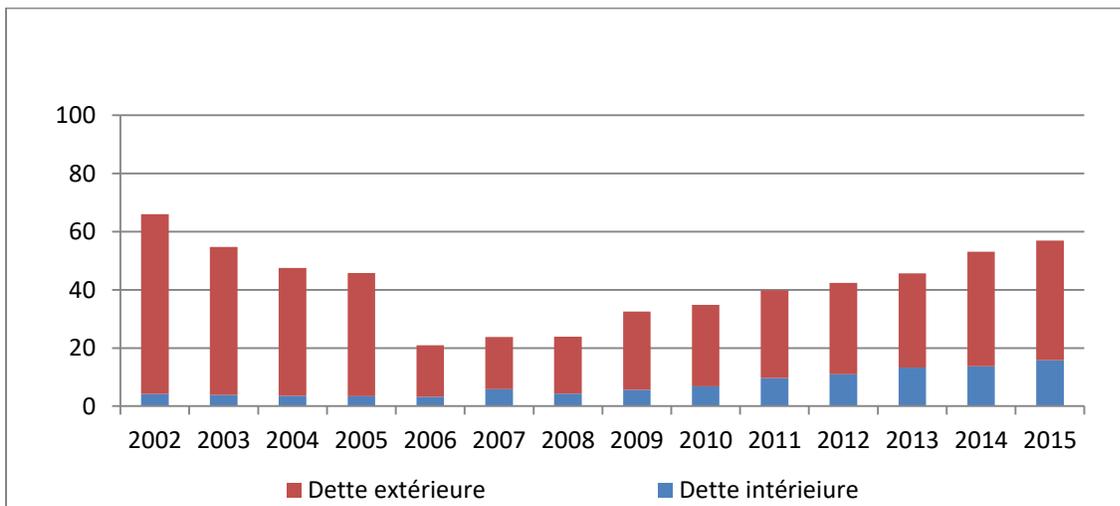
Sources: ANSD, DPEE, BCEAO et calculs CEFDEL

Analysant le déficit budgétaire hors dons (voir Tableau 2 plus haut), on note comme pour le déficit dons inclus, qu'il n'a diminué que d'1% du PIB passant de 8,6% en 2012 à 7,6% en 2015 reflétant la stabilité des dons et de la dépendance du déficit de cette aide extérieure. En effet, tant que les dons seront à leur niveau (environ 3% du PIB), la position budgétaire sera dépendante de l'aide extérieure puisque les autorités n'ont l'intention de réduire le déficit budgétaire dons inclus qu'à environ 3% du PIB à l'horizon 2020. Ceci implique que dons exclus, le déficit budgétaire serait de 6% du PIB à cet horizon. Cette dépendance est importante en dépit du fait que l'investissement public financé par l'épargne publique et le financement intérieur gagne du terrain. Elle signifie qu'à ce niveau de déficit budgétaire, la

taille du secteur public dans l'économie n'est pas soutenue par des forces privées endogènes, ceci dans un contexte où l'efficacité de l'investissement public n'est pas avérée.

Dans ce contexte de déficit budgétaire non encore maîtrisé, dépendant de l'extérieur pour son financement, et une croissance insuffisante, la dette publique a poursuivi sa tendance haussière et principalement en devises. Elle est passée de 42,4% du PIB en 2012 à 56,9% environ en 2015 (Graphique 13). De ce fait, avec la dépréciation récente de l'euro par rapport au dollar et la composition du panier de devise de la dette publique dominée par le dollar, le coût en intérêt (en plus du service de la dette en dollars) a augmenté de manière significative. Ceci a été exacerbé par le fait que les autorités ont cherché à allonger la maturité de la dette publique qui était plus courte dans la stratégie d'endettement du régime précédent (une décision sujette à débat). Au total, les charges d'intérêt ont augmenté de près de 0,5% du PIB dans la période 2012-2015 contribuant de manière significative à absorber l'espace budgétaire qui provenait des performances exceptionnelles au niveau des recettes et des économies de dépenses de fonctionnement (voir Tableau 2 plus haut). Néanmoins, notre risque souverain de défaut de paiement reste maîtrisé au vu de la trajectoire du déficit budgétaire, ce qui nous vaut de bonnes perspectives des agences de notation, notre note souveraine n'étant pas principalement liée à la robustesse de notre croissance. Il faudrait donc éviter de succomber à la tentation de l'endettement vis-à-vis du privé étranger qui ne se préoccupe que de notre capacité de remboursement dans un équilibre macroéconomique pas nécessairement optimal pour les populations.

Graphique 13: Dette publique en % du PIB



Sources: DPEE and CEFDEL Calculations

Le rythme d'ajustement budgétaire qu'il faut et la stabilisation des options de paradigme de développement ont dû contribuer à l'instabilité des premiers gouvernements du Président Macky Sall. Le rythme de l'ajustement budgétaire a été plus soutenu sous le magistère d'Abdou Mbaye mais effectivement stoppé depuis celui d'Aminata Touré. En effet, le déficit budgétaire dons exclus a été réduit



de 8.9% du PIB en 2011 à 8.1% en 2013 grâce à une contraction importante des dépenses courantes pour soutenir l'investissement public et réduire le déficit (voir Tableau 2 plus haut). Les dons ont également été mis à contribution, le déficit dons inclus ayant été réduit davantage de 6.7% du PIB en 2011 à 5.6% en 2013. Le changement de Premier Ministre et de Ministre des Finances en 2013 a coïncidé avec un changement d'option, les dépenses courantes et d'investissement en pourcentage du PIB ont augmenté de façon insoutenable en 2014 et non soutenue par les bailleurs. Le déficit budgétaire dons exclus avait augmenté de 8.1% du PIB en 2013 à 8.4% du PIB en 2014, le déficit budgétaire dons inclus n'ayant pu être réduit de 5.1% à 4.7% du PIB que grâce aux bailleurs.

Un changement de Premier Ministre est intervenu en 2014 suite au Groupe Consultatif de Paris avec comme objectif la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent par l'un de ses concepteurs

surtout dans son volet transformation structurelle de l'économie sénégalaise. La poursuite de la réduction du déficit en 2015 n'a pu être réalisée qu'en revenant au niveau d'investissement public de l'année 2012, les bailleurs ayant eux-mêmes ramené leurs dons à leur niveau de 2012 en pourcentage du PIB. De ce fait, à moyen terme, le déficit ne sera davantage réduit que si les investissements publics baissent surtout qu'ils ne sont soutenus que par des recettes exceptionnelles (recettes pétrolières et recettes non fiscales) comme nous l'avons expliqué plus haut. Dans les faits, les investissements publics ont d'ailleurs baissé puisque les autorités constituent depuis 2015 des réserves non dépensées sur les investissements publics budgétisés.

La volonté de mettre le volet économique du PSE en œuvre dans le contexte d'un cadre macroéconomique non encore assaini et une contrainte de durée de mandat semblent avoir dévié le Président Macky Sall de sa vision d'origine.

Cette vision était principalement de faire en sorte de réduire les inégalités et les injustices sociales au minimum possible, vision bien traduite dans la déclaration de politique générale d'Aminata Touré. La vision économique du PSE n'est malheureusement pas très adaptée au contexte macroéconomique et aux capacités de notre administration centralisée. Elle ne pourra réussir que dans le cadre d'une décentralisation véritable mettant à contribution les populations, et une réforme monétaire accompagnatrice qu'il faudra prendre le temps de mettre en œuvre. Ce message ne viendra pas clairement des bailleurs qui tout en disant aux autorités que le PSE peut atteindre ses objectifs, leur font des recommandations qui ne vont pas dans le sens des options mêmes du PSE. Les bailleurs disent à l'état, faites des réformes pour encourager tout le privé (PMEs locales et investisseurs étrangers, pas seulement ceux qui sont dans des parcs dédiés), focalisez les investissements publics dans les secteurs sociaux, misez sur l'urbanisation et l'agribusiness privé, et réduisez la taille de l'état et stabilisez la dette. L'activisme du PSE, en intervention directe dans l'économie, dans son volet transformation structurelle, n'est pas soutenu mais les bailleurs ne peuvent pas nous dire ouvertement ne gaspillez pas vos marges budgétaires. Il est de notre responsabilité de mettre les conditions en œuvre pour réussir le paradigme du PSE ou choisir une autre alternative. Encore faudrait-il que les populations et la classe politique comprennent les choix à faire.

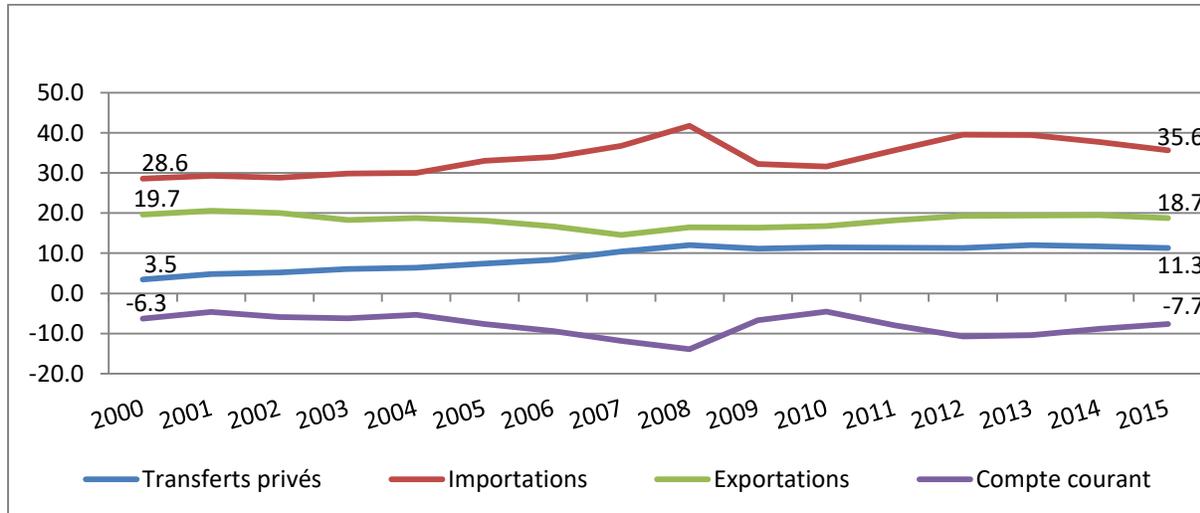
La balance des paiements

Sur le plan extérieur, la réduction du déficit budgétaire a timidement contribué à réduire le déficit du compte courant qui s'est par ailleurs beaucoup amélioré tout en demeurant structurellement inchangé. En effet, le compte courant est passé d'un déficit de 10,8 du PIB en 2012 à 7.7% en 2015 (Tableau 4) mais reste encore bien au-dessus des -5.9 % de 2002. Cette réduction est principalement due à une baisse des importations en pourcentage du PIB du fait de la chute des prix du pétrole d'une part, et d'autre part à la légère amélioration du déficit budgétaire qui a contribué à atténuer les importations. Néanmoins, le compte courant continue de refléter la même structure sous-jacente. Le niveau des exportations en pourcentage du PIB est en stagnation à son niveau de 2000 sinon moins, alors que celui plus élevé des importations, progressivement atteint durant la période 2000-2012, continue d'être soutenu par l'augmentation depuis 2000 des transferts des sénégalais de l'extérieur (Graphique 14). En effet, ne pouvant augmenter la part des exportations de biens et services dans son PIB, le Sénégal a réussi à exporter ses fils et ses filles dont le maintien à l'extérieur dépendent l'équilibre et la stabilité du pays. Il est effectivement devenu un impératif que de les associer à la gestion du pays.

| Tableau 4 : Compte Courant Balance des paiements 2011-2015 | | | | | |
|---|-------------------------|-------|-------|-------|-------|
| | 2 011 | 2 012 | 2 013 | 2 014 | 2015e |
| | (en pourcentage du PIB) | | | | |
| Compte Courant | -8,0 | -10,8 | -10,5 | -8,8 | -7,7 |
| Balance des Biens | -17,5 | -20,2 | -20,1 | -18,3 | -16,9 |
| Exportations, f.o.b | 18,2 | 19,3 | 19,4 | 19,5 | 18,7 |
| Importations, f.o.b | -35,7 | -39,6 | -39,5 | -37,7 | -35,6 |
| Balance des Revenus et Services | -2,8 | -2,9 | -2,9 | -3,3 | -3,1 |
| Transferts sans contrepartie (net) | 12,3 | 12,4 | 12,6 | 12,8 | 12,3 |

Source: BCEAO et calculs du CEFDEL

Graphique 14: Déterminants du Compte Courant de la Balance des paiements (% of GDP)

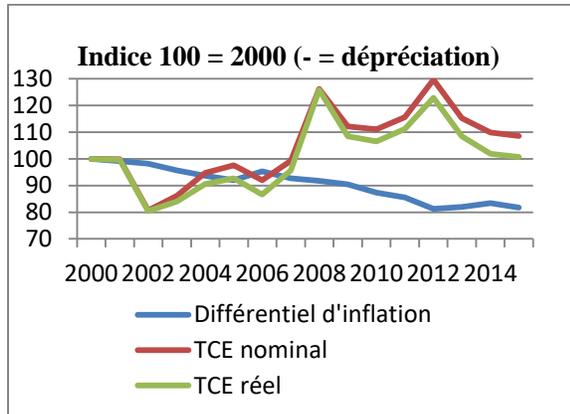


Source: BCEAO et calculs CEFDEL

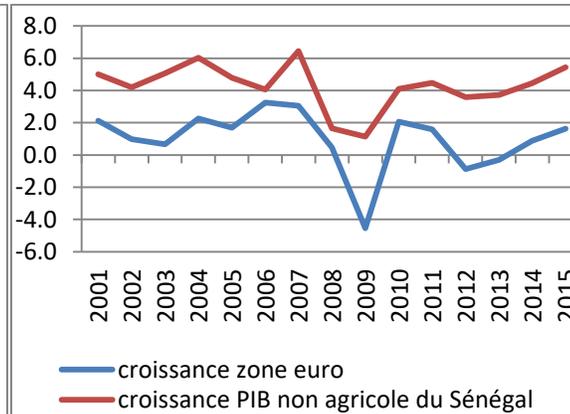
Il est vrai que la dépréciation de l'euro ainsi que celle plus modérée du taux de change effectif réel du FCFA (Graphique 15) ont contribué à maintenir des liquidités dans l'économie, mais l'arrimage sur l'euro continue de peser.⁴ Comme nous l'avons illustré en introduction, les importations en provenance de l'Europe continuent de dominer la structure de nos échanges bien que l'appréciation de l'euro entre 2000-2012 ait permis à des pays comme la Chine de gagner des parts de marché au Sénégal. A présent que l'euro a fortement chuté, les parts de l'Europe se consolident (Graphique 6 plus haut). Cette dévaluation orchestrée par la banque centrale européenne pour son économie va aussi aider les économies euro-dépendantes (Graphique 16). Le niveau de dévaluation de l'euro ne correspond cependant pas nécessairement à ce qu'il aurait fallu au Sénégal pour qu'il puisse être plus compétitif vis-à-vis de l'Europe sur ses produits importés. La baisse de la facture pétrolière qui a permis l'amélioration du compte courant de la balance des paiements, combinée à la dépréciation de l'euro, n'a ainsi pas orienté l'épargne correspondante dans l'investissement privé nous l'avons vu. Elle a facilité l'accumulation d'avoirs extérieurs, nous le verrons dans l'analyse monétaire.

⁴ Le taux de change effectif réel ne s'est déprécié que 4.7 percent depuis 2014, par rapport une dépréciation de l'euro de l'ordre de 25% par rapport au dollar limitant du même coup le gain de compétitivité potentiel. Ceci limite le soutien à la substitution des importations venant du taux de change dans le contexte d'une capacité limitée à exporter pour booster la croissance.

Graphique 15 : Taux de Change



Graphique 16 : Pib non agricole et PIB zone euro



Sources : DPEE et Calculs CEFDEL.

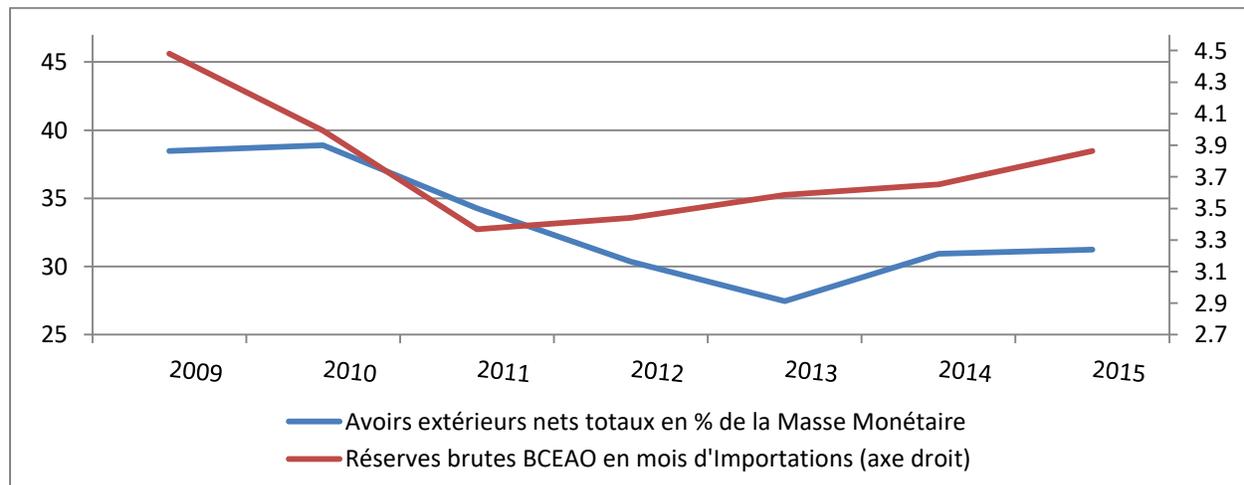
La Monnaie

Sur le plan monétaire, la croissance de la monnaie au sens large s'est progressivement accélérée ces dernières années et nettement au-dessus de la croissance du PIB nominal, reflétant une demande accrue de monnaie dans des conditions de stabilité des prix. Cette croissance est passée de 6,8% en 2012 à 13,5% en 2015 (Tableau 5). Les composantes contributives de cette monétisation de l'économie ont cependant changé. Alors qu'en 2012-2013 la contribution à la croissance de la monnaie venait essentiellement du crédit à l'économie, au cours de la période 2014-2015 ça a plutôt été l'accumulation d'avoirs extérieurs à mesure que le déficit du compte courant de la balance des paiements s'améliorait et que le rythme du crédit à l'économie ralentissait. Le taux de couverture de la masse monétaire sénégalaise par les avoirs extérieurs du système bancaire a augmenté et la couverture des importations par les avoirs extérieurs à la BCEAO a augmenté de 3,7 à 4 mois d'importations (Graphique 17). Néanmoins, le volume du crédit à l'économie a augmenté de 29,5% du PIB en 2012 à 33,9% en 2015 malgré la décélération du rythme de croissance des crédits à l'économie. Ceci pourrait suggérer que l'intensité en crédit de l'économie s'est réduite (dans le contexte d'une amélioration de la productivité totale des facteurs, Tableau 14 en annexe) en même temps que l'amélioration du compte courant permettait de maintenir davantage de liquidité dans l'économie et de consolider les avoirs extérieurs du Sénégal.

| Tableau 5: Situation Monétaire 2011-2015 | | | | | |
|--|------|------|------|------|------|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| (Variation en pourcentage de la monnaie de début de période) | | | | | |
| Masse monétaire | 6,8 | 6,8 | 7,9 | 11,4 | 13,2 |
| Avoirs extérieurs nets | -2,3 | -1,9 | -0,7 | 7,0 | 4,5 |
| Crédit intérieur | 10,8 | 4,4 | 11,2 | 2,3 | 8,5 |
| Crédit net à l'Etat | -1,3 | -2,5 | 1,7 | -2,6 | 3,7 |
| Crédit à l'économie | 12,1 | 6,9 | 9,4 | 4,9 | 4,8 |
| Crédit à l'économie (en croissance en %) | 18,6 | 9,6 | 12,8 | 6,4 | 6,5 |
| Crédit à l'économie/ PIB (%) | 28,8 | 29,5 | 33,0 | 33,9 | 33,9 |

Source: BCEAO et calculs du CEFDEL

Graphique 17: Avoirs Extérieurs Nets du Système Financier et Réserves du Sénégal à la BCEAO



Source : BCEAO et Calculs CEFDEL.

Ces avoirs extérieurs contribuent aux réserves de change de la BCEAO dont les données suggèrent que la faible rémunération à cause de la baisse des taux d'intérêt des pays avancés a poussé la BCEAO à faciliter la trop présence des états dans les économies de l'UEMOA. En effet, le rendement sur ses réserves de change était une source importante de revenus pour la BCEAO. L'arbitrage entre la détention à faible rendement des réserves de change et les prêts aux banques et indirectement aux gouvernements semble avoir été en faveur de cette dernière option pour balancer ses comptes (Tableau 6).

Tableau 6 : Revenus de la BCEAO.

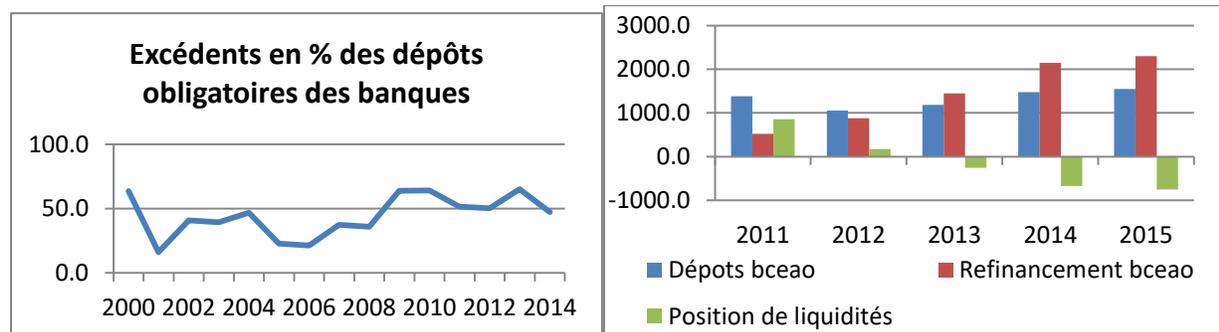
| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|---------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | (milliards de FCFA) | | | | | | |
| Revenus d'intérêt | 152,3 | 153,2 | 181,2 | 177,6 | 155,4 | 143,3 | 161,1 |
| Avoirs extérieurs | 52,6 | 51,1 | 65,8 | 46,7 | 32,5 | 18,2 | 24,7 |
| Compte d'Operation (France) | 51,1 | 48,9 | 62,5 | 45,9 | 32,0 | 17,5 | 23,6 |
| Intérêts sur les opérations de crédit | 28,2 | 32,5 | 41,8 | 55,6 | 57,7 | 64,9 | 83,9 |
| Refinancement | 11,3 | 8,5 | 16,2 | 29,8 | 34,1 | 51,1 | 65,8 |
| Contrepartie DTS | 4,3 | 13,6 | 14,4 | 15,2 | 13,9 | 12,07 | 10,16 |
| Revenus sur Titres | 71,5 | 69,6 | 73,6 | 75,3 | 65,2 | 60,3 | 52,5 |
| Intérêts sur les titres détenus à maturité | 50,4 | 51,1 | 58,1 | 63,7 | 59,1 | 52,8 | 48,9 |

Source: BCEAO et Calculs CEFDEL

En effet, les banques de la zone UEMOA continuent d'avoir des dépôts excédentaires à la BCEAO par rapport à leurs réserves obligatoires tout en étant débitrices nettes vis-à-vis de cette dernière (Graphique 18 et 19). C'est-à-dire qu'elles empruntent de la BCEAO pour redéposer à nouveau chez elle. Comment des banques qui ont plus de liquidités qu'elles n'en ont besoin peuvent-elles être débitrices vis-à-vis de la BCEAO dont elles n'ont en principe pas besoin pour financer l'économie? La réponse est à trouver dans le fait que la BCEAO permet aux banques d'investir leurs réserves excédentaires dans les titres des états de l'UEMOA (disons à 6%) soutenant ainsi les déficits budgétaires tout en permettant aux mêmes banques de refinancer ces titres à la BCEAO à des taux plus faibles (disons à 3.5%) et recouvrer leur liquidité investie. Si le différentiel est positif, ceci permet aux banques d'avoir une facilité de dépôts rémunérés pour leurs excédents que la BCEAO n'a en principe pas dans ses instruments et la BCEAO de leur prêter de l'argent lui permettant de capturer une part des intérêts payés par les états aux banques. C'est ainsi que les banques des pays de l'UEMOA (prises ensemble) sont débitrices vis-à-vis de la BCEAO (Graphique 19). Cette politique peut également encourager les banques des pays de l'UEMOA à accumuler des avoirs extérieurs en titres d'autres pays de l'UEMOA (Côte d'Ivoire) contribuant ainsi à ralentir le rythme de croissance du crédit à l'économie. Ceci permet de financer les déficits budgétaires par les émissions de titres dans le marché financier régional et dans une certaine mesure d'évincer le secteur privé.

Graphique 18: Dépôts des Banques à la BCEAO

Graphique 19: Position nette des Banques à la BCEAO

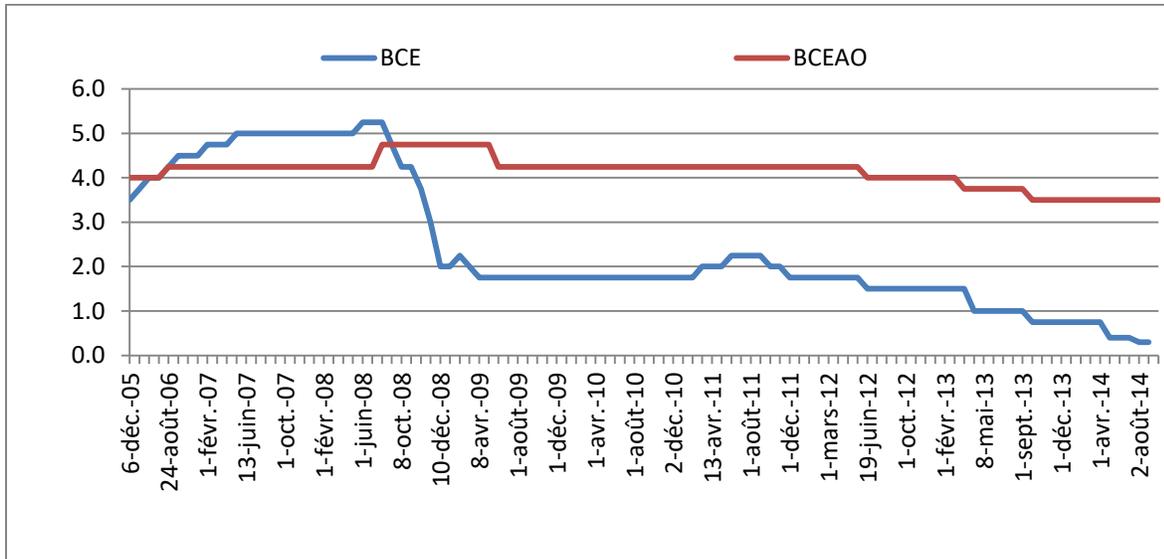




Cette politique monétaire et commerciale de la BCEAO réduit le niveau de ses réserves de change (insuffisamment rémunérées) par rapport aux variables pertinentes des économies de l'UEMOA notamment la couverture des importations. Cette couverture a baissé de 5.7 mois d'importations en 2011 à 4.5 mois en 2015. La Côte-d'Ivoire dont l'économie est en forte expansion et qui représente environ 40% de la zone contribue à présent pour 2.9 mois de ses importations par rapport à 4 mois en 2011. Le Sénégal, quant à lui, couvre environ 4 mois de ses importations en 2015 par rapport à 3 mois en 2011 pour un pays qui représente 20% de l'économie de la zone. Bien que les réserves de change de l'UEMOA soient consolidées, ces contributions asymétriques devraient faire l'objet d'échanges car elles introduisent des distorsions potentielles dans les économies réelles comme noté plus haut concernant le crédit à l'économie. Les réserves de change de l'UEMOA sont également dilapidées dans la mesure où la banque centrale arrimée à l'euro peut difficilement financer le déficit des états sans perdre ses réserves de change à cause des importations résultantes ou de fuites de capitaux, ou sans évincer le secteur privé au vu des contraintes de disponibilités de financement du marché. Nous reviendrons plus loin sur nos propositions de réforme qui permettraient à notre banque centrale de soutenir nos économies et nos banques dans le contexte de sa contrainte de régime de change.

Contrairement à cet activisme en termes de politique monétaire quantitative et commerciale, la BCEAO a été passive en ce qui concerne sa politique de taux d'intérêt. En effet, malgré la réduction continue des taux directeurs de la zone euro d'ancrage, les taux de refinancement de la BCEAO sont restés presque les mêmes (Graphique 20). Cela pose à nouveau la question de savoir si des considérations de son compte de résultat n'ont pas influencé ses politiques dans le contexte de faibles rendements sur ses réserves de change. En tout état de cause, le niveau actuel des réserves de change ne pose pas de risque pour l'ancrage du FCFA, ce qui fait que les arbitrages éventuels sur le compte de résultats de la BCEAO ont des conséquences minimales sur les équilibres macroéconomiques. Ces arbitrages auraient pu avoir un impact sur le coût du crédit (en le maintenant artificiellement élevé) si les banques dépendaient de la banque centrale pour l'expansion du crédit à l'économie, mais tel n'est pas le cas pour le système bancaire dans son ensemble. Néanmoins, la passivité et l'absence de lien direct entre les politiques de la BCEAO et les besoins du secteur privé de l'UEMOA est un problème sur lequel les gouvernements doivent se pencher. Il nous faudra passer d'une logique d'administration de notre économie sur le plan monétaire, à une logique de gestion monétaire en lien avec l'économie si nous voulons changer de paradigme de développement en faveur du secteur privé.

Graphique 20 : Taux Directeurs BCE et BCEAO



Récapitulatif

La rétrospective macroéconomique du Sénégal a montré que ce soit le secteur réel, les finances publiques, la politique monétaire, ou celle de change et son effet sur la balance des paiements, les obstacles à l'essor du secteur privé pour un développement endogène sont multiples et ont comme dénominateur commun, soit une trop présence de l'état ou un état inactif là où il est attendu. Cette analyse ne prend même pas en compte tous les obstacles d'ordre légaux et réglementaires qui entravent un bon climat des affaires qui ferait de l'initiative privée le moteur du développement en opposition aux initiatives de l'autorité publique. Lorsque l'état choisit de ne pas répercuter la baisse des prix des produits pétroliers à la pompe, d'augmenter les impôts de fait, et de s'endetter pour soutenir ses propres initiatives (fussent-elles pour le monde rural ou pour un secteur jugé prometteur), il fait un choix contre la liberté des citoyens. Lorsqu'une politique de change qui encourage la dépendance de l'extérieur et l'émigration est maintenue par l'état, devenant de fait un obstacle au développement endogène, nous faisons un choix contre la liberté et l'autonomie des citoyens. Lorsqu'une banque centrale régionale, loin du contrôle citoyen, appuie la trop de présence de l'état dans l'économie au détriment du privé tout en en tirant des avantages, nous faisons un choix contre la liberté des citoyens au profit de l'état et ses démembrements. Ces choix, systématiquement au profit de l'état ne sont faits par nos dirigeants que parce qu'ils fonctionnent dans un paradigme socialiste, dirigiste et socialisant qu'il est temps de changer. Ce paradigme guide toutes nos politiques publiques, de la santé, à l'éducation, aux politiques sociales, en passant par la décentralisation, aux rapports entre les élus locaux et les populations à la base. Il est caractérisé par un déficit de liberté, d'autonomie, et de responsabilité du citoyen.



II. Changer de Paradigme pour l'Emergence du Sénégal

A. Les Grandes Lignes

Des autorités publiques qui conduisent au destin commun de leurs concitoyens sont jugées principalement dans trois domaines interdépendants dans lesquels des échecs peuvent justifier une alternance: (i) l'efficacité et l'efficience avec lesquelles elles gèrent les ressources publiques, c'est essentiellement un problème d'allocation et d'utilisation des ressources; (ii) La probité avec laquelle elles gèrent ces mêmes ressources, c'est essentiellement une question d'éthique; (iii) leur capacité à favoriser les conditions d'un développement économique qui contribue au bien être direct des populations, c'est essentiellement une question de vision du développement et de valeurs. Ainsi, l'impôt est-il principalement pour le financement d'un service public de qualité et la réduction des inégalités dans la probité ou pour financer un projet de développement? Quel équilibre entre ces objectifs? Est-ce que le financement public d'un service public de qualité veut également dire projet de développement? Est-ce à l'état de réaliser les aspirations du peuple ou le peuple lui-même ? Les réponses à ces questions dépendent d'arguments à la fois techniques et de valeurs.

Bien qu'il y ait beaucoup à dire sur les problématiques d'allocation et d'utilisation des ressources publiques au Sénégal ainsi que sur la probité de nos dirigeants, notre principal problème est du troisième ordre, c'est-à-dire que nous peinons à augmenter la taille du gâteau pour tous. Nous avons eu notre première alternance politique principalement à cause de la pauvreté dans un contexte de bonne tenue de nos finances publiques et d'une meilleure allocation des ressources après plusieurs années de socialisme. Nous avons eu notre deuxième alternance à cause d'une perception que la corruption, le népotisme, et les inégalités qu'ils nourrissent étaient la cause de la pauvreté relative des sénégalais pendant que le régime dilapidait nos marges budgétaires dans des réalisations visibles mais sans retombées sociales. La traque des biens mal acquis, l'amélioration de la gouvernance, et la lutte du Président Macky Sall contre la corruption dans un contexte de persistance de la pauvreté malgré les chiffres de la croissance démontrent que le véritable problème du Sénégal est ailleurs. L'investissement des ressources publiques dans l'agriculture ou les infrastructures produiront toujours des résultats visibles (augmentation d'une production particulière et construction d'ouvrages tangibles), les ressources publiques, y compris la dette, devant de toutes les façons être dépensées. Il est également normal que notre budget nominal augmente d'une année à l'autre et on ne devrait pas s'en glorifier car il n'a pas changé en pourcentage du PIB, recettes exceptionnelles exclues. Nous pouvons aussi débattre sur l'opportunité des dépenses, des cas de corruption potentielle çà et là et de fraude sur le processus électoral, mais ce débat restera essentiellement politicien.

Le Sénégal a besoin d'une croissance génératrice d'emplois qui permettra aux populations devenues plus pauvres à l'international de subvenir à leurs besoins sans tendre la main à l'état et où à travers lui l'étranger qu'il soit du secteur privé ou public. La politique sociale volontariste du gouvernement (couverture maladie universelle, bourses familiales, aide au monde rural) est certes



positive, mais elle ne pourra pas avoir d'impact systémique sans une économie qui l'accompagne dans un pays où la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Il ne s'agit pas pour l'état de satisfaire les doléances impossibles des populations, car elles ne les ont pas financées, mais de bien faire ou faire faire pour elles ce qui est possible avec les ressources collectées. Les politiques agricole et industrielle et de décentralisation sur lesquelles le gouvernement compte pour réaliser l'émergence pourraient réussir.⁵ Il faudra cependant changer le paradigme dans lequel elles sont mises en œuvre et qui met en avant le dirigisme étatique centralisant afin d'éviter que nos marges budgétaires ne soient à nouveau dilapidées.

De ce point de vue, nous ne pourrions pas prétendre à l'émergence sans une réforme monétaire.

Même si nous réussissons à transformer une partie de nos produits agricoles dont l'état aura contribué à augmenter la production, il n'y a aucune garantie que des emplois suffisants soient générés pour absorber une grande part des 60 % de notre population rurale qui vit d'autosubsistance. L'intensité capitaliste de l'industrialisation et de l'agribusiness ne leur garantira pas nécessairement des emplois et le retour sur investissement ne restera pas nécessairement entre les mains du capital privé national. L'éducation et la formation des masses dans des secteurs que l'état aura choisis ne leur garantiront pas nécessairement des emplois à eux tous et certains seront laissés pour compte ou devront émigrer, c'est déjà le cas. La diversité des secteurs possibles où cette main d'œuvre (y compris émigrée) pourrait être absorbée, notamment en milieu urbain, seront découverts par les populations elles-mêmes. Pour cela, il va falloir s'assurer que le niveau de notre monnaie est internationalement compétitif de sorte que la liquidité qui devrait pouvoir circuler dans l'économie y reste.

Ainsi, nous devons accepter le fait que les 60% de notre main d'œuvre qui vit d'autosubsistance en milieu rural et qui dépend de l'agriculture pluviale n'est pas obligée de continuer à travailler la terre qui lui appartient. Ne pas avoir un avantage comparatif sur l'utilisation de ces terres ne veut pas dire que cette population ne pourrait pas obtenir une compensation directe et juste sur le rendement que ces terres peuvent générer. Elles doivent pouvoir recevoir une part du rendement de leurs terres (en y détenant des titres négociables) en partenariat avec ceux qui sont en mesure d'en tirer le maximum, et participer directement, avec des privés nationaux ou à travers leurs autorités publiques aux capitaux qui y seront investis. Nos populations ont besoin d'investissements lourds dans des infrastructures d'irrigation par des privés capables d'exploiter ces terres pour rendre la production internationalement compétitive y compris pour un marché urbain proche.

Les populations rurales vivant d'autosubsistance doivent aussi avoir le choix entre des investissements publics qui les maintiendraient dans l'agriculture (un programme social) ou une rente publique équivalente pour qu'ils se reconvertissent dans d'autres domaines. Cette rente publique permettra un revenu minimum garanti pour leur sécurité alimentaire et favorisera l'investissement par des privés et par ces agriculteurs eux-mêmes dans des cultures vivrières

⁵ De ce point de vue, la mise en place de la Commission Nationale de Dialogue des Territoires (CNDT) ainsi que le Haut Conseil des Collectivités Locales (HCCT) dans le contexte de l'Acte III de la décentralisation vont dans le bon sens. Il va cependant falloir s'assurer que le travail envisagé soit guidé par une intention d'autonomiser les populations beaucoup plus que de territorialiser les politiques gouvernementales, nous le verrons plus loin.



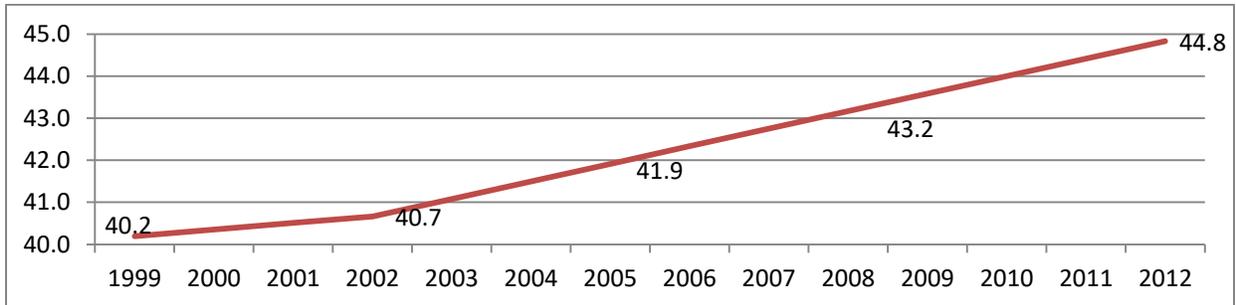
compétitives. La source de financement de cette rente publique proviendra de multinationales usufructières de terres mises à leur disposition et sur lesquelles les populations détiennent des titres négociables suite à une réforme foncière, et du rendement sur leurs investissements auquel l'état et/ou les ménages (ruraux et urbains) participeront à travers une structure privée qu'elles contrôlent (nous le verrons plus loin dans la section de l'initiative monétaire). L'impôt sur le revenu y compris sur la rente publique responsabilisera les populations dans la gestion des affaires publiques locales. Le collectivisme, présent dans l'approche agribusiness et d'exploitation familiale du PSE, serait ainsi atténué par les compensations reçues du privé national ou étranger sur les terres exploitées.

Les ambitions de réduction des inégalités et injustices sociales, ainsi que les investissements envisagés dans le capital humain sont louables mais pour que les ressources y investies produisent des résultats probants il va falloir davantage responsabiliser et autonomiser les populations. La bourse familiale assortie d'obligations comme les autorités le prévoient en matière d'éducation pour les enfants et d'adhésion à une mutuelle de santé pour l'assurance maladie universelle est louable. Il va cependant falloir aller au-delà pour l'inscrire dans une logique de responsabilisation de toute la population. Un revenu minimum garanti à tous les ménages qualifiés, correspondant aux ambitions de financement public des services de santé, d'éducation, et de soutien serait plus efficace et faciliterait aussi la transition des ruraux de l'agriculture vers d'autres activités. Cette option assortie d'un désengagement de l'état dans la gestion directe des structures scolaires et sanitaires pour se focaliser sur leur financement avec des obligations de résultats permettrait aux populations de se responsabiliser. En effet, nous dépensons 40% de notre budget dans les secteurs sociaux sans résultats probants avec le service public.

Nous devons réaliser que l'urbanisation en cours dans notre pays (Graphique 21) est une opportunité car la concentration humaine dans un espace réduit permet d'avoir des économies d'échelle en terme de développement humain. En concentrant les investissements publics en milieu urbain, dans les villes épacentres de leurs espaces géographiques, l'état pourra impacter le développement humain régional de manière systémique et plus efficacement.⁶⁶ Nous devons nous assurer que les élus locaux de ces espaces géographiques sont en mesure de se concentrer sur les problèmes des citoyens qui les ont élus plutôt que de chercher à accéder aux ressources de l'état central pour mener une politique budgétaire nationale sur des questions essentiellement locales. Au mieux, cette classe politique devrait se battre pour un transfert plus important de ressources dans les centres urbains épacentres de leurs espaces géographiques et dont l'allocation serait sous leur responsabilité. Malheureusement, comme nous l'avons vu dans la rétrospective macroéconomique, ces ressources sont elles-mêmes limitées par rapport aux besoins d'où l'urgence d'un développement local tiré par les centres urbains des pôles régionaux eux-mêmes.

⁶⁶ La pauvreté urbaine est de 41% au Sénégal alors qu'elle est 57% en milieu rural. Ceci ne signifie pas nécessairement que les investissements publics doivent se concentrer davantage en milieu rural. Un exode rural accompagné serait potentiellement efficace. Cet exode est une tendance lourde et désirable pour un développement basé sur l'urbanisation.

Graphique 21 : Taux d'Urbanisation



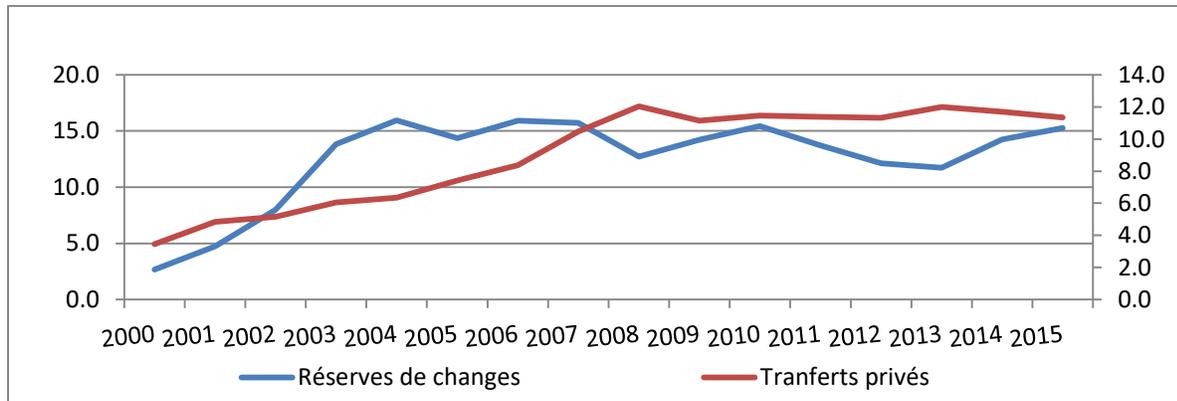
L'urbanisation et la concentration humaine dans un espace réduit est également une condition qui permet de déclencher un processus de développement endogène dans une économie monétaire. Il est vrai qu'il faut exporter tout ce qui peut l'être en fonction des avantages comparatifs, mais le marché urbain proche est le premier marché qu'il faut s'assurer de pouvoir capturer dans ce qui peut l'être sans le dirigisme particulier d'un état central planificateur. Cela veut dire que la liquidité provenant des exportations ou d'injections internes (l'accès au crédit bancaire ou le déficit budgétaire) doivent avoir l'opportunité de recirculer du fait d'une monnaie internationalement compétitive, toutes choses étant égales par ailleurs. En effet, on peut davantage exporter des produits agricoles, mais notre problème n'est pas la sous exploitation de ce potentiel. Notre contexte est celui d'une agriculture de subsistance et un sous-emploi dans le secteur informel du fait d'une demande intérieure et extérieure faible qui justifierait une spécialisation dans la production agricole marchande et des investissements dans les cultures vivrières de toute saison et leur transformation. Les causes sont d'une part une monnaie trop forte, et d'autre part une faible inclusion financière de la population urbaine et non une offre potentielle d'exportation sous-exploitée qui pourra créer une demande systémique solvable. L'utilisation des transferts des sénégalais de l'extérieur (exportations déjà effectives et d'un poids presque aussi important que le secteur agricole) pour soutenir nos importations le prouve (Graphique 14 plus haut).

De ce point de vue, nous devons faire en sorte qu'une bonne partie des ressources qui nous viennent des sénégalais de l'extérieur ayant déjà augmenté de 8% du PIB entre 2000 et 2015, restent dans l'économie et financent des actifs nationaux. Comme nous l'avons expliqué dans notre rétrospective macroéconomique, le fait le plus marquant des 15 dernières années est que le Sénégal a exporté ses fils et ses filles pour pouvoir soutenir sa balance commerciale.⁷ En finançant le compte courant de la balance des paiements, et même le compte capital par leurs investissements, les sénégalais de l'extérieur ont contribué à soutenir nos réserves de change (une épargne) à leur niveau actuel toutes choses étant égales par ailleurs (Graphique 22). Ces réserves de change couvrent près de 100% de la monnaie en circulation qui est entre les mains d'une population à 90% non bancarisée (Graphique 23). Dans les faits (ou au résultat), notre banque centrale a ainsi fonctionné comme une caisse passive d'émission de monnaie, un

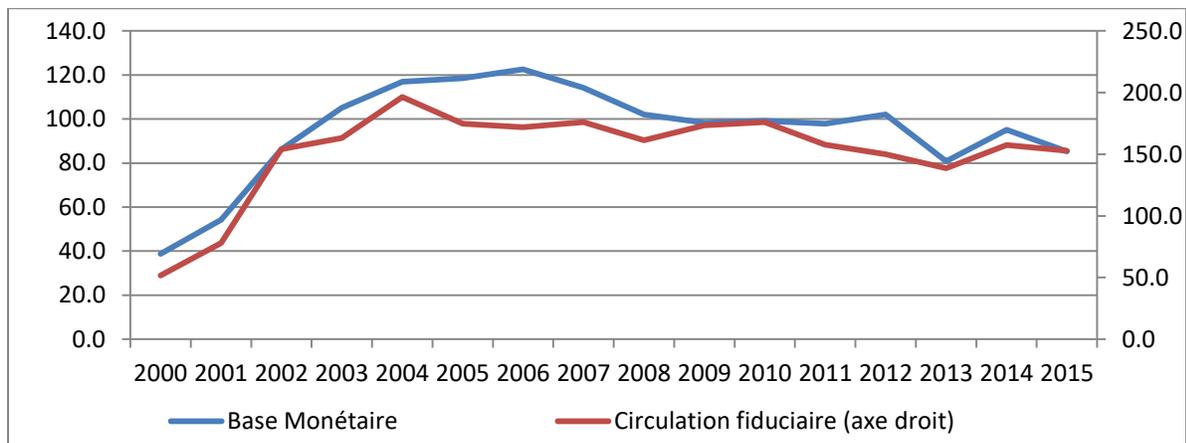
⁷ L'émigration de la jeunesse sénégalaise a connu une accélération dans la période 2000-2008 quand ils ont pris les bateaux pour rejoindre l'europe dans des embarcations de fortune. Nous ne bénéficierons pas de notre dividende démographique si nous n'absorbons pas cette jeunesse par l'emploi.

«currency board », qui n'émet de monnaie que lorsqu'elle a la contrepartie en devises. Cette contrepartie (une épargne nationale), toutes choses étant égales par ailleurs, est du fait des sénégalais de l'extérieur sinon le Sénégal aurait eu besoin d'une dévaluation.

Graphique 22 : Réserves de Change et Transferts Privés en % du PIB



Graphique 23 : Réserves de Change en % de la base monétaire et de la circulation fiduciaire.



Le rendement sur ces réserves de change (une épargne) investies à l'étranger ne profite pas aux populations et les banques commerciales ne peuvent pas accompagner cette population financièrement exclue car non bancarisée. Les banques accompagnent plutôt l'état et une minorité du privé, socialisant ou élitissant ainsi l'accès au crédit, comme nous l'avons expliqué plus haut en ce qui concerne l'état et ceux qui ont accès à ses marchés. Comment faire pour que l'épargne latente (significativement soutenue par les sénégalais de l'extérieur) et qui se trouve dans les poches des populations (la monnaie en circulation) soit investie par elles-mêmes et pour elles-mêmes dans leur développement sans toucher aux réserves de change? C'est-à-dire comment mutualiser cette épargne bancarisable mais non bancarisée pour démocratiser l'accès au financement a besoin d'une réponse. Cette épargne en partenariat avec l'Etat pourrait valablement être investie dans des infrastructures soutenant



Centre d'Etudes pour Le Financement du Développement Local

l'agribusiness et/ou des actifs d'utilité urbaine aux rendements avérés (immobilier d'investissement, transport, énergie, et des titres d'état etc...). Ce rendement ferait aussi que les transferts des sénégalais de l'extérieur seraient gratuits, de même que le transfert d'argent intra-communautaire tout en rémunérant de façon juste les distributeurs prestataires sénégalais. Tous ces avantages sont l'objet de la réforme monétaire que nous proposons.

B. La Centralité de la Réforme Monétaire

Le lecteur aura perçu l'impératif d'une réforme monétaire adaptée tout au long de notre exposé sur la situation macroéconomique du pays et sur les conditions qui permettraient aux populations de prendre leur développement en charge. Nous avons plusieurs contraintes qui empêcheraient notre classe politique une fois consciente de la centralité de la réforme monétaire d'en faire l'enjeu principal de la compétition politique: **(i)** un abandon du FCFA nécessiterait le courage politique de demander que nos réserves de change ne soient plus au trésor français mais ailleurs **(ii)** un FCFA plus faible ou flottant pour accompagner une politique d'industrialisation efficace nécessiterait une dévaluation et des risques d'inflation **(iii)** la banque centrale impréparée à une flexibilisation du FCFA est loin du contrôle démocratique des populations et le statu quo ne la dérange pas **(iv)** la classe politique n'a pas de solution systémique à la question fondamentale de l'inclusion financière de 90% de la population au-delà des fonds d'appui à la microfinance **(v)** la population comprend mieux les allocations budgétaires et les questions d'éthique dans la gouvernance **(vi)** un discours d'autonomisation et de responsabilisation de la population pour qu'elle se prenne en charge elle-même dans un contexte de pauvreté générale sans dire le comment rendrait cette classe politique impertinente.

Néanmoins, la grande priorité du Sénégal demeure la nécessité de faire en sorte que les populations se prennent en charge elles-mêmes là où elles vivent en développant leurs économies locales par la maîtrise du fait monétaire dans un état décentralisé. Pour que cette décentralisation soit porteuse de développement, elle devra s'accompagner d'une nouvelle vision des politiques publiques adossées aux valeurs d'autonomie et de responsabilité à la base. Vivre ces valeurs à la base sera difficile tant que les économies locales seront stagnantes et que les capacités de production existantes ne permettront pas de satisfaire (directement ou indirectement) les besoins des populations. Entre des capacités existantes et des besoins il faut de l'argent et le FCFA et le système financier classique n'arrivent pas à faire ce lien pour 90% de la population sénégalaise qui n'est pas bancarisée et l'Etat non plus n'arrive pas à le faire.

Une réforme monétaire adaptée qui prendrait en compte les craintes des adeptes du statu quo est de ce fait un impératif pour le bien des populations si nous voulons en finir avec les dérapages budgétaires à répétition suivis d'austérité. Est-il possible de bancariser toute la population en mobilisant l'épargne des populations non bancarisées sans toucher nos réserves de change qui sont la contrepartie de la monnaie qu'elles détiennent ? leur faciliter l'accès à la liquidité bancaire dans une monnaie compétitive sans dévaluer le FCFA? avoir les mêmes résultats qu'une dévaluation du FCFA sans l'abandonner ? sortir nos réserves de change du trésor français sans les dépenser? **La réponse est OUI.**



La population non bancarisée est devenue la cible des compagnies de téléphonie mobile usant de leur position privilégiée de détentrices de licences de téléphonie pour leur offrir des incitatifs que d'autres prétendants à cette manne financière, comme les banques, ne peuvent offrir. Les banques quant-à-elles, par le biais de la tutelle du système financier classique, sont assurées que la contrepartie de la monnaie électronique émise sera déposée chez-elles puisqu'elles sont détentrices du monopole de réception des dépôts du public. Cette contrepartie aurait également pu être déposée à la banque centrale pour garantir une neutralité dans la concurrence, et mise à la disposition de l'état en consignation mais avec le risque des effets du dirigisme étatique sur ces fonds. Cette stratégie de bancarisation par le système financier classique (banque et banque centrale) prendra du temps et nous maintiendrait dans le paradigme dirigiste, socialisant, et centralisateur dans lequel nous sommes depuis toujours. Par ailleurs, les populations non bancarisées ne sont pas prêtes à utiliser exclusivement la monnaie numérique et électronique pour leurs échanges de tous les jours au-delà du paiement de factures ponctuelles et de transferts périodiques. Les prestations de transfert d'argent pourraient être gratuites pour les sénégalais de l'extérieur et les populations dans le schéma que nous proposons.⁸

Les populations concernées, par le biais d'un moyen d'échange, une monnaie nationale complémentaire (sous forme de bons d'échange ou électronique) qu'elles achèteraient d'une société fiduciaire qui les représente, seraient maîtresses de leur épargne en FCFA. Les femmes, en particulier, qui détiennent la majeure partie du pouvoir d'achat de leurs foyers ne sont pas bancarisées. En leur permettant d'acheter ce moyen d'échange, nous transformons ce pouvoir d'achat aussi limité qu'il soit en un pouvoir économique et financier dans leurs communautés par le biais de cette société. Cette société qui les représente pourrait orienter cette épargne vers le financement de leur développement en partenariat avec les acteurs susnommés (banques, compagnies de téléphonie, état) ainsi que dans le cadre de la responsabilité sociétale de ces derniers. Les conditions de réussite de cette troisième alternative sont la libre solidarité et la responsabilité collective définies dans un mode de gouvernance clair (www.sofadel.com) et sous la supervision de l'état.

Pourquoi la réforme proposée permettra de laisser le FCFA en l'état, introduire un moyen d'échange plus faible, et faciliter la production ? Pour comprendre, il faut d'abord savoir qu'il n'y a que trois sources d'injection d'argent dans une économie monétaire: (i) la banque centrale (ii) les banques commerciales (iii) et l'argent de l'extérieur (dette, exportation, investissement) dont l'origine est également les deux premières sources dans ces pays. L'argent des banques est plus important en volume que l'argent de la banque centrale quand les banques peuvent capturer l'argent de la banque centrale d'une population bancarisée et lui octroyer du crédit. Ce crédit est la monnaie bancaire qui est créée pour soutenir l'initiative privée et financer la production dont les revenus correspondants seront consommés ou épargnés localement ou à l'extérieur. Quand les banques n'arrivent pas à jouer ce rôle pour les populations, un état éclairé pourrait emprunter la monnaie à créer à leur place, et faire en sorte que la production possible soit financée. Quand ni l'état, ni les banques commerciales n'arrivent à jouer ce rôle efficacement, il aurait été concevable que la banque centrale joue ce rôle directement si elle pouvait elle-

⁸ En effet, la contrepartie en FCFA investie même dans des titres d'état permettrait de couvrir les charges d'une société unique prestataire et rémunérer les distributeurs indépendants sur ces recettes.



même bancariser les populations et les entreprises chez elle. Dans notre cas, aucune des trois possibilités n'est actuellement opérante pour la majorité de la population.

De ce fait, si une société fiduciaire représentant les populations et les entreprises qui auront acheté un moyen d'échange SEN (papier ou électronique) pouvait émettre, par effet de levier, ce même moyen d'échange sous forme de crédit en leur nom, le problème serait réglé.⁹ En émettant ce moyen d'échange acheté ou obtenu à crédit à un taux de change plus faible (2 SEN pour 1 FCFA par exemple), ce moyen d'échange serait plus faible que le FCFA et pourrait ainsi favoriser la jonction entre les capacités locales sous-utilisées et les besoins locaux dans des conditions de stabilité des prix.¹⁰ Si pour une raison ou pour une autre, il y a un besoin important de conversion de SEN en FCFA qui ne peut être satisfait au taux de change en vigueur, un changement de parité SEN/FCFA pourrait être décidé ou des banques pourraient offrir des facilités de crédit en FCFA à la société fiduciaire.¹¹ Les banques commerciales ou la banque centrale détentrices des dépôts de la fiducie pourraient le faire à moins que cette dernière ne resserre ses facilités de crédit pour impacter toute la chaîne. La banque centrale elle-même pourrait avoir des facilités de crédit au niveau international (le FMI par exemple) si ses réserves de change ne lui permettent pas de soutenir les banques dans un contexte de fixité du taux de change du FCFA. En dernier ressort, la banque centrale pourrait changer le taux de change du FCFA par rapport aux monnaies étrangères ou la laisser flotter. La banque centrale pourrait également exercer une surveillance plus active et plus militante des politiques macroéconomiques des pays en appui au secteur privé pour éviter son éviction comme cela semble être le cas au Sénégal actuellement.

Nous voyons nettement que le FCFA(avec une nouvelle appellation) peut être dans ce schéma une unité de compte et une monnaie commune accompagnée dans chaque pays de l'équivalent du SEN comme monnaie nationale complémentaire et compétitive sous le contrôle de citoyens financièrement inclus. Les réserves de change de la BCEAO seraient gardées où bon lui semblerait puisqu'il en faut mais pour une question de souveraineté ces réserves ne devraient être gardées dans le trésor d'aucun pays qui pourrait les utiliser comme source de crédit direct à nos états, l'argent étant fongible. Nos états, comme les citoyens, devront être responsabilisés, en ne se finançant que directement sur le marché et non chez des bailleurs bilatéraux et même multilatéraux à moins que les risques de crédit sur des projets spécifiques ne soient partagés.

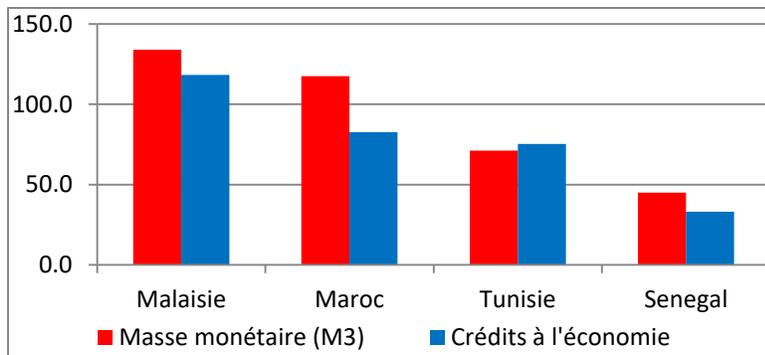
⁹ L'octroi de microcrédit au nom des entreprises (et autres membres) en fait un microcrédit client d'entreprise (ou de personne à personne) et pourra être à taux zéro et sans garantie individuelle, ce qui en ferait aussi un financement compatible avec la finance islamique. Le risque de crédit client membre du dispositif est mutualisé entre les entreprises au niveau du fonds de garantie.

¹⁰ A noter que l'état et la banque centrale n'ont pas le droit d'émettre un moyen d'échange autre que le FCFA à un taux de change différent de l'unité par rapport au FCFA. Les citoyens eux le peuvent.

¹¹ La possibilité d'un changement de parité est un autre facteur de mutualisation du risque de crédit client octroyé par l'émission de monnaie complémentaire pour le compte des entreprises aux clients membres. Au cas où le taux de change SEN/FCFA est dévalué, les entreprises et les membres participent aux pertes de valeur de SEN détenus par rapport au FCFA. En plus du fonds de garantie mutualisé, cet élément de partage de risque par le taux de change est compatible avec la finance islamique.

Est-ce que ce que nous disons est légal et existe quelque part dans le monde? Absolument quand on fait la synthèse d'expériences différentes mais complémentaires. Nous disions en introduction que des pays asiatiques ont une initiative dite Chang Mai. Les pays participants (tous développés ou émergents) ont chacun leur propre monnaie. Ces pays ont décidé de mettre en commun une partie de leurs réserves de change, chaque pays participant à la mesure de son poids. Ces pays pourront accéder à ces réserves en cas de besoin, en collaboration avec le FMI, notamment pour éviter les grandes dévaluations, ou des politiques d'austérité face à des chocs temporaires ou pour accompagner des besoins d'ajustements structurels à moyen terme. N'ayant pas une unité de compte commune et une banque centrale commune, chaque banque centrale mène la politique monétaire et de change qui convient à son économie. Nous avons la chance d'avoir une banque centrale commune, une unité de compte commune, et des réserves de change totalement centralisées mais nous n'avons pas de complément à ce système. C'est-à-dire, des monnaies nationales compétitives et des systèmes financiers nationaux au service des économies nationales, la majorité de nos populations étant hors circuit et la monétisation de l'économie faible. La monétisation d'une économie nous l'avons dit c'est le crédit bancaire. Tous les pays émergents et développés ont un niveau de monétisation et de crédit à l'économie qui dépasse les 100% du PIB (Graphique 24), nous sommes autour de 30% en zone UEMOA. Nous n'émergerons pas dans ces conditions.

Graphique 24 : Taux de Monétisation en % du PIB



Nous nous calons non seulement sur l'euro trop fort pour nous, mais aussi sur son modèle d'une monnaie unique qui ne sert plus les besoins de ses pays membres pris individuellement au vu de leurs divergences structurelles, tous les éminents économistes le reconnaissent. La différence entre l'Europe et nous c'est qu'elle a fini de monétiser son économie et de réaliser son développement. Si elle ne se réforme pas, elle s'appauvrira à l'exception de l'Allemagne. Il nous faut monétiser nos économies dans des monnaies compétitives pour chacune d'elles ce qui n'empêchera pas à notre unité de compte commune (y compris une à venir dans le cadre de la CEDEAO) de gérer nos échanges sous-régionaux et à travers elle nos échanges internationaux. Nous pouvons monétiser nos économies en permettant l'émission de monnaies nationales complémentaires sans créer de nouvelles banques centrales. Les expériences de monnaies virtuelles et complémentaires à travers le monde (Bristol Pound, WIR Bank, Berskshares, Bitcoins, etc...), et l'expérience de l'Irlande et de l'Ecosse où la monnaie physique qui circule n'est visuellement pas la livre sterling, nous démontrent qu'on peut avoir une monnaie nationale



complémentaire à côté d'une monnaie officielle en y ajoutant notre propre touche.¹² A défaut, il faudra que chacun de nos pays suive l'exemple de l'Angleterre et avoir sa propre monnaie pour accompagner l'émergence et le progrès social.

Mais, il faut vouloir pour pouvoir!!! Le statu quo est bien sûr plus facile pour certains au prix de la misère de nos populations, de leur dépendance continue de l'extérieur, de leur exclusion financière et d'une marche lente vers l'émergence. Monétisons nos économies dans une monnaie compétitive en utilisant l'effet de levier de l'urbanisation, entrons dans la marche du monde, et autonomisons et responsabilisons nos populations.

C. L'Importance d'une Décentralisation Autonomisante

Comme nous l'avons vu, le Sénégal n'a pas de marges budgétaires au niveau de l'état central alors que les besoins des populations en biens et services publics sont insatisfaits là où elles vivent d'où l'importance de les responsabiliser davantage par la décentralisation. La décentralisation est d'autant plus importante dans ce contexte qu'elle permet de rapprocher le service public des usagers pour une plus grande efficacité d'action et une prise de conscience par les élus locaux et les populations elles-mêmes de leurs responsabilités respectives. En effet, le service public est à priori financé par les usagers eux-mêmes là où ils vivent dans les limites de leurs impôts locaux, de leurs capacités collectives d'endettement, et de la libre solidarité nationale de diverses communautés.

Malheureusement, le déficit entre les possibilités locales de financement et les besoins des populations s'agrandit dans un contexte d'économies locales stagnantes, d'une urbanisation croissante, et d'une solidarité nationale et internationale essoufflée. L'aide publique au développement a atteint ses limites, les pays donateurs ayant eux-mêmes des problèmes budgétaires. La région de Dakar qui concentre plus de 80% de l'économie sénégalaise, par le biais de l'état central, soutient la solidarité nationale au prix de services publics de mauvaise qualité. De plus, la faiblesse des revenus des populations et des budgets locaux font qu'il est peu rentable et très risqué pour un investisseur privé d'investir dans des infrastructures publiques payantes ou de prêter aux collectivités locales. Il faut de ce fait davantage autonomiser les territoires dans la définition de leurs politiques publiques et leur financement dans les limites d'une solidarité nationale raisonnable à définir. Il s'agira d'une décentralisation autonomisante qui dessaisit l'état central, plutôt qu'une territorialisation des politiques publiques d'un état qui déconcentre plus qu'il ne décentralise. L'autonomisation totale passera par le développement local.

¹² Un cadre qui respecte les lois et règlements de l'UEMOA a été proposé aux autorités. <http://mrlld.org/wp-content/uploads/2016/05/Projet-de-Charte-de-Gouvernance-du-SEN-Monnaie-Nationale-Compl%C3%A9mentaire-MRLD.pdf>



L'approche économique classique du développement local suggère qu'il faut un secteur local dit de base qui exporte et injecte de la liquidité dans un territoire pour alimenter une demande pour le secteur non-base et maximiser le produit local brut.¹³ A défaut d'un secteur base qui injecte de la liquidité pour des raisons objectives (compétitivité etc...), il faut une alternative locale (déficit budgétaire; investissement et endettement extérieurs, ou crédit bancaire local) pour injecter des revenus monétaires capables de financer la demande et utiliser les capacités productives. Nous avons vu les limites de nos capacités d'exportation, de notre déficit budgétaire, de l'efficacité de la dépense publique, ainsi que de l'attractivité de notre pays aux investissements étrangers. Nous connaissons également les limites de l'exploitation de ressources naturelles qui peuvent être exportées par le privé international qui en tire le maximum de revenus rapatriés.¹⁴ Faciliter l'inclusion financière par la mobilisation de l'épargne nationale et l'accès des économies locales à la liquidité bancaire comme nous l'avons expliqué dans la section monétaire est le potentiel que nous avons le moins exploité. Il y a également la mise à disposition de nos terres, actuellement utilisées à des fins d'agriculture pluviale d'autosubsistance, à des privés professionnels pour leur irrigation et leur exploitation pour les cultures vivrières marchandes et d'exportations.

De ce point de vue, l'urbanisation est une opportunité qui peut permettre au privé national de mobiliser l'épargne et participer aux investissements dans nos capacités productives sous-exploitées. En effet, cette urbanisation permet de mobiliser l'épargne de 90% de la population sénégalaise non bancarisée, comme nous l'avons expliqué dans la section de réforme monétaire, en leur émettant un moyen d'échange qu'ils peuvent utiliser pour leurs transactions intracommunautaires. La monnaie officielle non nécessaire à ces échanges intra-communautaires serait dans un fonds commun d'investissement et de garantie (FONCIG). Ce fonds à la disposition de pôles territoires pourra être investi dans des actifs réels en soutien à la production et aux infrastructures publiques génératrices de revenus dans ces territoires.

L'identification du périmètre de ces territoires ayant comme épicentres des grandes villes qui polarisent dans leur espace géographique est un élément clé de cette stratégie de décentralisation autonomisante. Le Centre d'Études pour le Financement du Développement Local a proposé un découpage du Sénégal en 5 Communautés Économiquement Intégrées (CEIs) ayant chacune comme épicentre une grande ville dans laquelle les transactions intra-communautaires sont importantes.¹⁵ Ces grandes villes ont été choisies sur la base de critères objectifs qui font la force d'une ville dans son

¹³ Cette théorie justifie en partie l'hypothèse que fait le PSE que les exportations à partir de capacités productives sous-utilisées financeront une demande solvable. Comme nous l'avons expliqué, les transferts de sénégalais de l'extérieur (une main d'œuvre déjà exportée) qui financent les importations prouvent que le problème est ailleurs dans le cas du Sénégal. Il faut s'assurer du maintien de cette liquidité dans l'économie.

¹⁴ De ce point de vue il faut noter que la découverte de ressources pétrolières et gazières au Sénégal qui lorsqu'exploitées donneront des ressources budgétaires supplémentaires à l'état seront une source d'injection de liquidité. Les valeurs qui guideront les choix de leur utilisation devront faire l'objet d'un débat si nous voulons agir en connaissance de cause sur l'impact qu'auront ces ressources sur l'économie réel.

¹⁵ <http://cefdel.net/uploads/ressources/D%C3%A9coupage%20Cit%C3%A9-R%C3%A9gions%20du%20SENEGAL-Mise%20à%20Jour%202015.pdf> . Des esquisses de cadrages macroéconomiques pour chacune des CEIs ont également été élaborés.

environnement géographique: (i) la force de son économie dans les activités économiques nationales par rapport à d'autres localités et qui en font un pôle d'attraction et d'injection de liquidité (ii) la densité de sa population source potentielle de demande; (iii) la connectivité aux autres territoires ou son éloignement de ces territoires permettant de développer une économie locale dynamique ; (iv) une attractivité confirmée par des flux migratoires au-dessus de la moyenne. Ces découpages nous ont donné les CEI de Casamance, Thiès, Kaolack, Saint-Louis, Dakar, ayant comme épïcètres les villes de Ziguinchor, Thiès, Kaolack, Saint-Louis, et Pikine respectivement. Il s'agira ensuite de légitimer un seul exécutif local dans ces pôles ainsi qu'un organe de délibération à cette échelle où les départements constituant auraient 2 représentants.¹⁶ En complément, l'existence du Haut Conseil des Collectivités Locales du Sénégal (HCCT), en réalité un Sénat, permettra aux conseillers municipaux des localités des départements (45) d'élire un seul représentant à cette instance. Ces élus pourraient être complétés par une liste de 5 personnes choisies par le Président de la république et originaires chacune des 5 CEI sur la base de leurs compétences sur des questions économiques, financières, et de développement. Ce Sénat aurait ainsi 50 membres, qui ajoutés aux 90 membres des organes délibératifs des CEIs feraient 140 personnes, moins que les membres envisagés du HCCT, pour une décentralisation autonomisante. La commission nationale de dialogue des territoires (CNDT) serait l'organe consultatif de l'état central plutôt que l'adversaire du HCCT en la dupliquant auprès de l'exécutif central.

Grâce aux transactions intra-communautaires de la communauté économiquement intégrée, l'émission d'une monnaie complémentaire permettra de maximiser la stabilité du fonds de garantie local et de pouvoir injecter de la liquidité supplémentaire sous forme de microcrédit comme précédemment expliqué. Cette liquidité en retour permettra d'alimenter la demande pour une production locale possible qui en monétisant l'économie permettra également de lever des impôts locaux en cette liquidité. Les impôts locaux en retour pourront financer des besoins en biens et services publics locaux en partenariat avec l'état central ou des privés qui viendront en appui.

Dans ces conditions, l'état central pourrait soutenir les pôles régionaux en leur faisant des transferts budgétaires sans assignation d'utilisation spécifique au niveau local, et/ou en partenariat avec les pôles régionaux cofinancer des initiatives. Les pôles régionaux seraient ainsi autonomisés dans leurs choix de politiques publiques sous le contrôle des citoyens responsabilisés de leurs localités et éviter des conseils des ministres décentralisés dans la mesure où l'exécutif local serait responsabilisé. Dans ce schéma, l'état central pourrait directement soutenir des hôpitaux sous gestion privé (médecins et populations) avec un financement public de l'état central et des collectivités locales. Il pourra en être de même pour des écoles sous gestion privé (enseignants et parents) avec un financement public de l'état central et des collectivités locales. L'état pourra également responsabiliser les populations comme nous l'avons exposé dans la section III en permettant aux populations des localités dont les terres auront été louées à des investisseurs privés d'avoir un revenu minimum garanti venant de cette rente. Une partie de

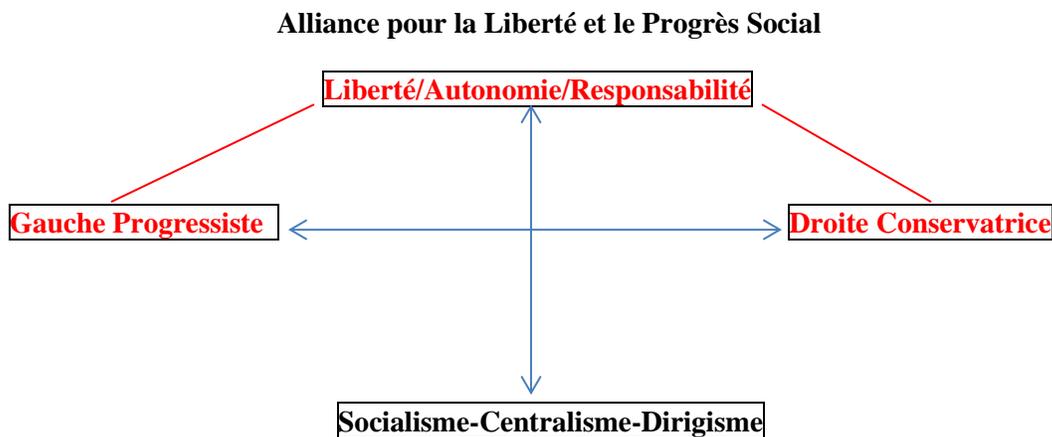
¹⁶ Puisqu'il y a 45 départements au Sénégal, avec 5 CEI définis nous aurions en moyenne 9 départements par CEI. Si chaque département est représenté par 2 personnes on aurait un organe délibératif de 18 personnes par CEI pour un total de 90 personnes. Les conseils départementaux seraient éliminés. L'exécutif local serait renforcé par la mise à disposition par l'état central d'un personnel d'appui dédié, et sous ses ordres, venant des départements ministériels dans les domaines de compétences transférées.



Centre d'Etudes pour Le Financement du Développement Local

cette rente sera taxée par les exécutifs locaux pour financer les politiques publiques du pôle régional. Le financement par les populations les responsabilisera davantage dans le suivi de l'utilisation des ressources publiques par le personnel politique. La disponibilité du fonds commun d'investissement et de garantie sous contrôle privé et supervision publique permettra également au privé national en collaboration avec l'état et les pôles régionaux de participer aux investissements lourds. Ceci va éviter que le capital privé étranger ou des lobbys locaux accaparent toutes les opportunités d'affaires dans les pôles régionaux.

L'organisation proposée, accompagnée de la réforme monétaire, ouvrira beaucoup d'autres perspectives d'autonomisation et de responsabilisation des populations ainsi que leur compréhension de la notion de libre solidarité au niveau national. Nous pensons qu'il est essentiel de mobiliser les forces sociales du Sénégal, la gauche progressiste comme la droite conservatrice autour de ces valeurs d'autonomie, de liberté, et de responsabilité, nous l'avons vu en introduction, et en finir avec le dirigisme, le socialisme, le centralisme, et la dépendance.



Nous avons de ce fait l'intention à travers le **Mouvement pour la Renaissance, la Liberté et le Développement (MRLD, www.mrld.org) Moom Sa Bopp-Mënèl Sa Bopp** qui porte les idées du CEFDEL auprès des populations, de porter ce message aux législatives de 2017. Il s'agira de recruter et de structurer nos membres et nous allier à d'autres organisations, notamment celles de l'économie sociale et solidaire ou luttant pour l'inclusion financière des populations et des élus locaux, afin de construire une Alliance pour le Progrès Social dont la devise sera (Liberté, Autonomie, Responsabilité, Moom Sa Bopp Mënèl Sa Bopp). Le processus est défini dans la charte présentée dans la section qui suit et qui fera l'objet d'une pétition auprès des populations et des élus locaux de villes épico-centres de pôles régionaux que nous avons définis (Dakar, Thiès, Saint-Louis, Kaolack, Ziguinchor).



III. Législatives de 2017

Charte pour l'Autonomie, la Liberté, et la Responsabilité

«Les membres du MRLD-Moom Sa Bopp-Mënël Sa Bopp considèrent que l'émergence du Sénégal passera par le développement individuel et local dont la responsabilité incombe au premier chef aux citoyens eux-mêmes et à leurs communautés qui doivent prendre leur destin en main car l'état ne peut pas tout faire»

Les membres du MRLD et les signataires de cette charte s'engagent à promouvoir un nouveau citoyen acteur politique ancré dans les valeurs de liberté, d'autonomie, de responsabilité, et de libre solidarité. Ce nouvel acteur est conscient que l'état, le gouvernement, et les institutions publiques sont au service des citoyens, mais ne sont pas la solution première à leurs ambitions de développement et d'émergence. Cette émergence ne sera pas principalement le résultat planifié d'un pouvoir central ou local mais la résultante des efforts individuels et collectifs propres des communautés que les pouvoirs publics pourront appuyer et accompagner.

Les membres du MRLD s'engagent à bâtir des consensus citoyens sur les obstacles qui empêchent les sénégalais de rendre cette vision d'émergence effective et de promouvoir une plateforme de solutions appropriées qui seront portées aux élections législatives de 2017 par une liste de membres. Les signataires de la présente charte considèrent que cette posture politique citoyenne est conjoncturelle puisque le MRLD, mouvement citoyen, n'a pas la vocation d'un parti politique. Les signataires respectent le besoin d'avoir une classe politique professionnelle avec laquelle le MRLD pourrait nouer une **Alliance pour le Progrès Social (APS)** dans le but d'atteindre des objectifs communs fidèles aux valeurs de Moom Sa Bopp, Mënël Sa Bopp.

Plus précisément, les signataires de cette charte s'engagent à mener un processus qui consistera en quatre actes distincts:

1. **Porter une Plateforme du Citoyen Responsable et Solidaire aux législatives de 2017.** Il s'agira de faire adopter trois cahiers de propositions par l'Assemblée Générale des membres du MRLD, le Conseil Consultatif des Entreprises membres, et les Municipalités signataires de la charte.
2. Elaborer et vulgariser **Le Cahier de l'Initiative Monétaire Citoyenne** portant cadre légal et réglementaire de mise en œuvre d'une monnaie nationale complémentaire capable de réaliser l'inclusion financière et le financement du développement local dans des valeurs de responsabilité et de libre solidarité.
3. Elaborer et vulgariser **Le Cahier du Citoyen Responsabilisé** avec des propositions visant à encourager les populations et leurs entreprises locales à *déterminer et faire* ce qu'elles peuvent faire par elles-mêmes et que les municipalités et l'état ne devraient pas faire pour elles.
4. Elaborer et vulgariser **Le Cahier du Citoyen Autonomisé** avec des propositions visant à faire en sorte que l'état et les municipalités *accompagnent les citoyens* dans leurs initiatives de prise de responsabilité et d'autonomisation.



Centre d'Etudes pour Le Financement du Développement Local

Les priorités des cahiers qui collectivement constitueront les consensus de la **Plateforme du Citoyen Responsable et Solidaire** seront les suivantes :

Cahier de l'Initiative Monétaire Citoyenne

- Consensus sur l'importance du rôle de la monnaie et du régime monétaire pour la résolution des problèmes de développement communautaire.
- Consensus sur le mode de gouvernance d'une Société Fiduciaire émettrice d'une monnaie nationale complémentaire pour réaliser l'inclusion financière de tous les citoyens et le financement du développement local.

Cahier du Citoyen Responsabilisé

- Consensus sur les problématiques de santé, d'éducation, et d'infrastructures de base prises en charge par l'état et les municipalités et qui devraient relever des *citoyens eux-mêmes*.
- Consensus sur les initiatives de développement communautaires qui pourraient relever des *entreprises du milieu* en partenariat avec les citoyens.

Cahier du Citoyen Autonomisé

- Consensus sur le rôle et les défis des villes épacentres de pôles régionaux moteurs essentiels d'une émergence économique autonome dans un contexte d'urbanisation croissante.
- Consensus sur les principes d'une politique nationale de décentralisation et d'une gestion locale compatibles avec des objectifs d'accompagner les populations dans leur désir de vivre les valeurs d'autonomie, de liberté, de responsabilité, et de démocratie économique gage d'une libre solidarité dans les localités et entre elles.

Cette charte engage les parties prenantes à participer au processus devant aboutir à la tenue d'une Assemblée Générale du MRLD sur la Plateforme du Citoyen Responsable et Solidaire à porter aux législatives de 2017 ainsi que la mise en place des organes de gouvernance de l'Alliance porteuse de la plateforme.

Signataires

.....



Centre d'Etudes pour Le Financement du Développement Local

Les parties prenantes à la Charte s'engagent à mettre en œuvre le plan d'action qui suit et dont les objectifs sont les suivants :

1. Partage et appropriation de la Charte en vue d'une **Assemblée Générale**.
2. Bâtir des **Consensus sur les Propositions des Cahiers** du Citoyen Solidaire et Responsable.
3. Magnifier/identifier des projets que les populations réalisent (ou réaliseront) par elles-mêmes avec les entreprises de leur milieu et l'appui de leur municipalité en perspective de **Journées Citoyennes**.
4. **Vulgariser la Charte et les propositions des Cahiers** du Citoyen Solidaire et Responsable pour la construction une Alliance pour le Progrès Social avec des groupes partenaires.
5. Collecter une **pétition de signatures en faveur de la plateforme et d'une liste de citoyens aux législatives** dans les villes épacentres (Dakar, Thiès, Kaolack, Saint-Louis, Ziguinchor) et leurs communautés environnantes.



IV. Conclusion

Le Sénégal a les moyens de réaliser son émergence en inventant son modèle de développement et montrer une voie à l'Afrique et au reste du monde. Aussi réducteur que cela puisse paraître notre problème est fondamentalement: **(i)** Un déficit d'autonomie, de liberté, et de responsabilité dans la gestion du pays **(ii)** une non-maîtrise de la technologie monétaire et de notre système financier alors que nous avons tous les autres préalables pour déclencher notre processus de développement. A la lumière de nos performances économiques objectives présentées sous un angle non diplomatique, nous appelons toute la classe politique et l'état à discuter des thèmes de ce rapport notamment de la centralité d'une réforme monétaire et financière à nous pour l'émergence et d'une décentralisation autonomisante.

Par ailleurs, il nous faut un consensus national sur ce qu'est le PSE comme paradigme de développement pour réaliser la transformation structurelle de notre économie par rapport aux alternatives. Tant que ce travail n'aura pas été fait, l'élite ne comprendra pas véritablement le PSE, et les populations pauvres (surtout rurales) ne pourront qu'accepter ce qui leur est promis en soutien, la classe moyenne acquiesçant, les sentiments de gauche prédominant dans le pays. L'élite doit se prononcer sur le PSE en connaissance de cause, notamment sur les marges budgétaires limitées de l'État central ainsi que le handicap des capacités de l'administration à conduire l'approche du développement du PSE. Il y a un risque que les autorités anticipent par l'emprunt sur des ressources pétrolières ou gazières pour mettre en œuvre la vision *socialisante, centralisante et dirigiste* du PSE sans que celle-ci n'ait été vraiment comprise avec des conséquences potentiellement indésirables. Les ressources pétrolières à venir doivent en priorité être investies dans la santé, l'éducation, et les infrastructures de base et structurantes pour jeter les bases d'une démocratie économique, et éviter d'installer toute situation de dépendance et de rente des populations ou de l'état. Il s'agira de faire l'option de la *liberté*, de l'*autonomie* et de la *responsabilité* du citoyen pour arriver au *progrès social* cher à la gauche traditionnellement alliée à un état dirigiste et centralisé.

La majorité des citoyens sénégalais sont dans une posture de main tendue vis-à-vis de l'état et de ses représentants alors que ça devrait être le contraire. Les dépenses publiques pour le service public ou pour accompagner des dynamiques de développement *en cours* se financent par une économie en marche. Les dépenses publiques ne financent pas la marche d'une économie de façon durable. Nous appelons donc les sénégalais à se réaliser et à s'autonomiser, ceci par l'accès au crédit privé, l'investissement privé, et le renforcement de leurs localités et de leurs élus locaux. La Société Fiduciaire d'Appui au Développement Local (www.sofadel.com) que nous avons proposé et que nous appelons les sénégalais, l'état, et les maires des grandes villes à soutenir les y aidera.

Elle a comme ambition d'exploiter l'urbanisation croissante de notre pays qui est une opportunité à saisir. Une opportunité, car les paiements que nous nous faisons tous les jours sont pour une bonne partie des paiements intra-communautaires entre nous dans nos villes du fait de l'urbanisation. Ces paiements n'ont pas besoin d'être effectués en FCFA. Ils peuvent se faire avec un moyen d'échange (bon d'échange ou électronique) entre membres que nous appelons une monnaie nationale complémentaire et que vous



voyez de plus en plus tous les jours mais sous une autre forme de FCFA électronique que vous achetez d'opérateurs de téléphonie mobile. Ce moyen d'échange permettra d'économiser vos FCFA (billets ou électroniques) non utilisés pour vos transactions entre vous dans votre ville dans un Fonds Commun d'Investissement et de Garantie (FONCIG) à vous et vos villes. Ce Fonds pourra ensuite être investi pour vous dans votre ville, faciliter votre accès au crédit en ce moyen d'échange, tout en garantissant sa convertibilité en FCFA au besoin au taux de change que vous aurez choisi.

Beaucoup a été dit sur le régime du FCFA et le problème de souveraineté que pose la garde d'une partie de nos réserves de change au trésor français, mais notre préoccupation va au-delà de ce problème qu'il faut bien sûr résoudre. En effet, il nous est possible d'éliminer le compte d'opérations et maintenir une monnaie commune de l'UEMOA sans la garantie de la France. Notre régime monétaire resterait le même et le Sénégal n'aurait toujours pas d'indépendance monétaire propre. Une monnaie commune au niveau de la CEDEAO laisserait également entier le problème de la dépendance monétaire du Sénégal et de l'inclusion financière des populations en cette monnaie commune. Ce à quoi nous invitons nos compatriotes va au-delà de notre régime monétaire à reformer et se rapporte directement à leurs préoccupations de tous les jours. Mobiliser leur épargne et prendre leur destin en main en accédant à des moyens financiers pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs communautés dans l'autonomie et la liberté car l'état ne peut pas tout faire.

Cette discussion doit dominer les débats en perspective des législatives de 2017 et de la Présidentielle de 2019. Le rôle de l'état y compris sa présence dirigiste dans l'agriculture, la santé, l'éducation et dans le processus de décentralisation; la valorisation de l'apport des sénégalais de l'extérieur au pays et le déficit d'inclusion financière des populations dans une monnaie compétitive dans le contexte d'une urbanisation croissante sont autant de priorités qui discutées de façon appropriées sous l'angle des valeurs feraient avancer le pays vers l'émergence.

La société civile de même que l'état et ses démembrements de par leurs actes ont posé les jalons de ce débat: (i) Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre on ne peut plus clair appelant à une transformation structurelle par des actions et choix spécifiques de secteurs à appuyer par l'état (agriculture; domaines industriels; santé, éducation) ; (ii) Commission Nationale de Dialogue des Territoires (CNDT); (iii) Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT); (iv) Acte III de la décentralisation à parachever avec des pôles régionaux; (v) représentation des sénégalais de l'extérieur à l'assemblée nationale; (vi) Conférence de Haut niveau sur l'inclusion financière (FMI, BCEAO, UEMOA) ; etc...) ; (vi) indignation de plusieurs économistes sur le maintien du FCFA en l'état, et proposition d'une monnaie CEDEAO à la place ; (vii) Qu'allons-nous faire avec nos recettes pétrolières et gazières ?. Le débat est effectivement lancé mais il manque de part et d'autre de la classe politique (pouvoir comme opposition) un leadership au plus haut niveau prêt à relever le défi et minimiser les querelles politiciennes, puisque les différents éléments peuvent se tenir comme nous l'avons vu dans ce rapport. Les citoyens ont également un rôle à jouer pour combler ce vide, notamment les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui fonctionnent déjà selon les principes d'autonomie, de liberté, de responsabilité individuelle et collective et de libre solidarité, indépendamment des actions de l'état et du système financier classique auxquels ils n'ont pas accès.

ANNEXE TABLEAUX MACROECONOMIQUES

Tableau 7: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011-2015

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|--|-------|-------|-------|------|
| | (Variation annuelle en pourcentage) | | | | |
| Revenu national et prix | | | | | |
| PIB à prix constants | 1,8 | 4,4 | 3,5 | 4,3 | 6,5 |
| PIB hors agriculture | 4,5 | 3,6 | 3,7 | 4,5 | 5,5 |
| Déflateur du PIB | 4,1 | 2,5 | -2,5 | -0,9 | 0,2 |
| Prix à la consommation | | | | | |
| Moyenne annuelle | 3,4 | 1,4 | 0,7 | -1,1 | 0,2 |
| Fin de période | 2,7 | 1,2 | 0,7 | -0,8 | 0,4 |
| Secteur extérieur | | | | | |
| Exportations, fab | 15,4 | 13,3 | 1,5 | 3,5 | 2,8 |
| Importations, fab | 19,6 | 18,6 | 0,8 | -1,3 | 0,8 |
| | (en pourcentage de la monnaie au sens large au début de l'année) | | | | |
| Monnaie au sens large | 6,8 | 6,8 | 7,9 | 11,4 | 13,5 |
| Avoirs extérieurs nets | -2,3 | -1,9 | -0,7 | 7,0 | 4,5 |
| Avoirs intérieurs nets | 11,6 | 6,3 | 8,7 | 3,8 | 9,5 |
| Crédit intérieur | 10,8 | 4,4 | 11,2 | 2,3 | 8,5 |
| Crédit à l'Etat (net) | -1,3 | -2,5 | 1,7 | -2,6 | 3,7 |
| Crédit à l'économie (croissance en %) | 18,6 | 9,6 | 12,8 | 6,4 | 6,5 |
| | (en pourcentage du PIB) | | | | |
| Opérations financières de l'Etat | | | | | |
| Recettes | 20,3 | 20,2 | 20,1 | 22,2 | 22,2 |
| Dons | 2,2 | 2,8 | 2,6 | 3,3 | 2,9 |
| Dépenses totales et prêts nets | 29,2 | 28,8 | 28,2 | 30,6 | 29,8 |
| Solde budgétaire global | | | | | |
| Base ordre de paiements, dons exclus | -8,9 | -8,6 | -8,1 | -8,4 | -7,6 |
| Base ordre de paiements, dons inclus | -6,7 | -5,8 | -5,6 | -5,1 | -4,7 |
| Solde budgétaire primaire | -5,2 | -4,3 | -4,0 | -3,4 | -2,8 |
| Epargne et investissement | | | | | |
| Solde courant (transferts officiels inclus) | -8,0 | -10,8 | -10,5 | -8,8 | -7,7 |
| Solde courant (transferts officiels exclus) | -9,0 | -11,9 | -11,2 | -10,0 | -8,7 |
| Investissement intérieur brut | 25,6 | 29,2 | 27,6 | 24,9 | 23,8 |
| Public | 10,6 | 11,2 | 10,9 | 11,9 | 11,2 |
| Privé | 15,0 | 18,0 | 16,7 | 13,1 | 12,6 |
| Epargne nationale brute | 17,6 | 18,5 | 17,2 | 16,1 | 16,2 |
| Publique | 4,3 | 5,8 | 5,4 | 6,9 | 6,5 |
| Privée | 13,3 | 12,7 | 11,8 | 9,3 | 9,7 |
| Dettes publiques | | | | | |
| Dettes publiques totales | 39,9 | 42,4 | 45,6 | 54,3 | 56,9 |
| Dettes publiques intérieures | 9,6 | 11,0 | 13,3 | 14,1 | 15,8 |
| Dettes publiques extérieures | 30,2 | 31,4 | 32,3 | 40,3 | 41,1 |
| Service de la dette publique extérieure | | | | | |
| Pourcentage des exportations | 13,3 | 6,7 | 6,5 | 6,0 | 8,4 |
| Pourcentage des recettes publiques | 17,7 | 9,6 | 9,4 | 7,9 | 10,8 |
| PIB nominal (en milliards de FCFA) | 6783 | 7258 | 7325 | 7569 | 8079 |

Source: ANSD, DPEE, BCEAO et estimations du CEFDEL

Tableau 8 : Balance des paiements 2011-2015

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015e |
|---|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | (en milliards de FCFA, sauf indication contraire) | | | | |
| Compte Courant | -542 | -781 | -766 | -667 | -620 |
| Balance des Biens | -1184 | -1469 | -1471 | -1384 | -1366 |
| Exportations, f.o.b. | 1237 | 1402 | 1422 | 1472 | 1513 |
| Importations, f.o.b. | -2420 | -2871 | -2894 | -2856 | -2878 |
| Balance des Revenus et Services | -191 | -209 | -215 | -252 | -247 |
| Crédits | 677 | 747 | 797 | 798 | 872 |
| Débits | -868 | -956 | -1013 | -1050 | -1120 |
| dont intérêt sur la dette publique | -62 | -52 | -55 | -63 | -126 |
| Transferts sans contrepartie (net) | 833 | 897 | 920 | 969 | 993 |
| Privés (net) | 772 | 822 | 878 | 886 | 916 |
| Public (net) | 61 | 75 | 42 | 83 | 77 |
| dons budgétaires | 38 | 52 | 20 | 40 | 31 |
| Compte Capital et Financier | 488 | 691 | 747 | 891 | 774 |
| Compte Capital | 121 | 163 | 183 | 221 | 215 |
| Dons projets | 113 | 154 | 174 | 213 | 201 |
| Compte Financier | 367 | 528 | 564 | 669 | 559 |
| Investissements Directs | 137 | 112 | 137 | 185 | 168 |
| Investissements de Portefeuille | 353 | 132 | -5 | 257 | 23 |
| Public (net) | 408 | 211 | -6 | 229 | 157 |
| Privé (net) | -56 | -79 | 1 | 28 | -134 |
| Autres Investissements | -123 | 284 | 432 | 227 | 369 |
| Secteur public (net) | 0 | 239 | 140 | 140 | 172 |
| décaissements | 175 | 323 | 220 | 205 | 234 |
| prêts programme | 40 | 118 | 53 | 20 | 30 |
| prêts projets | 135 | 205 | 167 | 185 | 204 |
| Autres (dont assistance PPTE) | 13 | 21 | 17 | 16 | 0 |
| Amortissements | -175 | -84 | -80 | -65 | -62 |
| Secteur Privés dont (erreurs et omissions) | -123 | 45 | 292 | 87 | 196 |
| erreurs et omissions | 105 | -25 | 77 | 240 | 0 |
| Equilibre global | -55 | -53 | -21 | 219 | 154 |
| Financement | 55 | 53 | 21 | -219 | -156 |
| Avoirs Extérieurs Nets (BCEAO) | 6 | -47 | 11 | -100 | -99 |
| Banque de dépôts | 49 | 100 | 10 | -119 | -56 |
| Besoin de financement résiduel | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pour mémoire: | | | | | |
| Solde du compte courant | | | | | |
| En pourcentage du PIB (incl. les transferts officiels courants) | -8,0 | -10,8 | -10,5 | -8,8 | -7,7 |
| En pourcentage du PIB (excl. transferts officiels courants) | -9,0 | -11,9 | -11,2 | -10,0 | -8,7 |
| Avoirs Extérieurs bruts (en milliards de FCFA) | 1454 | 1482 | 1534 | 1729 | 1967 |
| Réserves officielles brutes BCEAO (en milliard de dollar) | 2,1 | 2,0 | 2,2 | 2,2 | 2,1 |
| (en % monnaie au sens large) | 36,7 | 35,7 | 34,1 | 31,8 | 31,1 |
| (en mois d'importations) | 3,4 | 3,4 | 3,6 | 3,7 | 3,9 |
| PIB nominal (en milliards de francs CFA) | 6783 | 7258 | 7325 | 7569 | 8079 |

Source: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et estimations du CEFDEL

Tableau 9 : Balance des Paiements 2011-2015

| | 2 011 | 2 012 | 2 013 | 2 014 | 2015e |
|------------------------------------|-------------------------|-------|-------|-------|-------|
| | (en pourcentage du PIB) | | | | |
| Compte Courant | -8,0 | -10,8 | -10,5 | -8,8 | -7,7 |
| Balance des Biens | -17,5 | -20,2 | -20,1 | -18,3 | -16,9 |
| Exportations, f.o.b. | 18,2 | 19,3 | 19,4 | 19,5 | 18,7 |
| Importations, f.o.b. | -35,7 | -39,6 | -39,5 | -37,7 | -35,6 |
| Balance des Revenus et Services | -2,8 | -2,9 | -2,9 | -3,3 | -3,1 |
| Transferts sans contrepartie (net) | 12,3 | 12,4 | 12,6 | 12,8 | 12,3 |
| Privé (net) | 11,4 | 11,3 | 12,0 | 11,7 | 11,3 |
| Compte Capital et Financier | 7,2 | 9,5 | 10,2 | 11,8 | 9,6 |
| Compte Capital | 1,8 | 2,2 | 2,5 | 2,9 | 2,7 |
| Compte Financier | 5,4 | 7,3 | 7,7 | 8,8 | 6,9 |
| Investissements Directs | 2,0 | 1,5 | 1,9 | 2,5 | 2,1 |
| Investissement de portefeuille | 5,2 | 1,8 | -0,1 | 3,4 | 0,3 |
| Autres Investissements | -1,8 | 3,9 | 5,9 | 3,0 | 4,6 |
| Equilibre global | -0,8 | -0,7 | -0,3 | 2,9 | 1,9 |
| Financement | 0,8 | 0,7 | 0,3 | -2,9 | -1,9 |
| Avoirs Exterieurs Nets (BCEAO) | 0,1 | -0,7 | 0,2 | -1,3 | -1,2 |
| Banque de dépôts | 0,7 | 1,4 | 0,1 | -1,6 | -0,7 |

Source: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et estimations du CEFDEL

Tableau 10: Opérations Financières de l'Etat 2011 – 2015

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|---|------|------|------|------|
| | (en milliards de FCFA, sauf indication contraire) | | | | |
| Total recettes et dons | 1527 | 1671 | 1659 | 1928 | 2027 |
| Recettes | 1377 | 1465 | 1472 | 1674 | 1794 |
| Recettes Fiscales | 1288 | 1380 | 1343 | 1483 | 1597 |
| Impôts sur le revenu | 346 | 405 | 389 | 417 | 457 |
| Taxes sur les biens et services | 729 | 784 | 760 | 805 | 859 |
| dont taxes sur le commerce extérieur | 204 | 196 | 218 | 222 | 226 |
| Taxes sur les produits pétroliers | 212 | 191 | 194 | 267 | 295 |
| Recettes non fiscales | 50 | 44 | 90 | 141 | 140 |
| FSE | 39 | 41 | 38 | 50 | 57 |
| Dons | 150 | 206 | 187 | 254 | 232 |
| Budgétaires | 38 | 52 | 20 | 40 | 31 |
| Projets | 113 | 154 | 168 | 213 | 201 |
| Total dépenses et Prêts nets | 1981 | 2090 | 2066 | 2318 | 2411 |
| Dépenses courantes | 1234 | 1257 | 1270 | 1409 | 1504 |
| Traitements et Salaires | 428 | 462 | 465 | 485 | 526 |
| Intérêts exigibles | 104 | 108 | 113 | 131 | 160 |
| dont extérieurs | 62 | 52 | 55 | 63 | 126 |
| Autres dépenses courantes | 702 | 688 | 692 | 792 | 818 |
| Transferts et subventions | 335 | 355 | 336 | 349 | 434 |
| Biens et services | 356 | 321 | 314 | 443 | 384 |
| Dépenses courantes FSE | 0 | 0 | 35 | 0 | 41 |
| Dépenses d'Investissement | 719 | 814 | 801 | 899 | 907 |
| Financement intérieur et non concessionnel | 475 | 492 | 477 | 508 | 502 |
| Financement extérieur concessionnel | 244 | 322 | 324 | 391 | 405 |
| Prêts nets et autres soldes | 28 | 19 | -5 | 10 | 0 |
| Solde budgétaire primaire | -345 | -311 | -294 | -255 | -225 |
| Solde budgétaire | | | | | |
| Base ordre de paiement, dons exclus | -599 | -625 | -594 | -637 | -619 |
| Base ordre de paiement, dons inclus | -449 | -419 | -407 | -383 | -387 |
| Financement | 449 | 419 | 407 | 383 | 387 |
| Financement Extérieur | 421 | 471 | 151 | 460 | 341 |
| Tirages | 175 | 323 | 220 | 205 | 234 |
| Prêts programmes | 40 | 118 | 53 | 20 | 30 |
| Prêts Projets | 135 | 205 | 167 | 185 | 204 |
| Bons et obligations du trésor, UEMOA (net) | 184 | 211 | -6 | -21 | 183 |
| Prêts non concessionnels | 224 | | | 250 | 0 |
| Amortissements exigibles | -175 | -84 | -80 | -65 | -62 |
| Financement intérieur | 33 | -51 | 251 | -77 | 41 |
| Système bancaire | 12 | -195 | 157 | 87 | -41 |
| Erreurs et omissions | -5 | -1 | 5 | 0 | 4 |
| Dettes publiques | 2704 | 3076 | 3342 | 4113 | 4598 |
| Dette intérieure | 653 | 799 | 974 | 1066 | 1280 |
| Dette extérieure | 2051 | 2278 | 2368 | 3047 | 3318 |
| Produit Intérieur brut (PIB) | 6783 | 7258 | 7325 | 7569 | 8079 |

Source: DPEE, ANSD, estimations CEFDEL

Tableau 11 Opérations Financières de l'Etat 2011-2015

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|-------------------------|------|------|------|------|
| | (En pourcentage du PIB) | | | | |
| Total recettes et dons | 22,5 | 23,0 | 22,7 | 25,5 | 25,2 |
| Recettes | 20,3 | 20,2 | 20,1 | 22,2 | 22,3 |
| Recettes Fiscales | 19,0 | 19,0 | 18,3 | 19,7 | 19,9 |
| Impôts sur le revenu | 5,1 | 5,6 | 5,3 | 5,5 | 5,7 |
| Taxes sur les biens et services | 10,8 | 10,8 | 10,4 | 10,6 | 10,6 |
| dont taxes sur le commerce extérieur | 3,0 | 2,7 | 3,0 | 2,9 | 2,8 |
| Taxes sur les produits pétroliers | 3,1 | 2,6 | 2,7 | 3,5 | 3,7 |
| Recettes non fiscales | 0,7 | 0,6 | 1,2 | 1,8 | 1,7 |
| Dons | 2,2 | 2,8 | 2,6 | 3,3 | 2,9 |
| Total dépenses et prêts nets | 29,2 | 28,8 | 28,2 | 30,6 | 29,8 |
| Dépenses courantes | 18,2 | 17,3 | 17,3 | 18,6 | 18,6 |
| Traitements et salaires | 6,3 | 6,4 | 6,3 | 6,4 | 6,5 |
| Intérêts exigibles | 1,5 | 1,5 | 1,5 | 1,7 | 2,0 |
| Autres dépenses courantes | 10,3 | 9,5 | 9,4 | 10,5 | 10,1 |
| Dépenses d'investissement | 10,6 | 11,2 | 10,9 | 11,9 | 11,2 |
| Financement intérieur et non concessionnel | 7,0 | 6,8 | 6,5 | 6,7 | 6,2 |
| Financement extérieur concessionnel | 3,6 | 4,4 | 4,4 | 5,2 | 5,0 |
| Prêts nets et autres soldes | 0,4 | 0,3 | -0,1 | 0,1 | 0,0 |
| Solde budgétaire primaire | -5,2 | -4,3 | -4,0 | -3,4 | -2,7 |
| Solde budgétaire | | | | | |
| Base ordre de paiement, dons exclus | -8,9 | -8,6 | -8,1 | -8,4 | -7,5 |
| Base ordre de paiement, dons inclus | -6,7 | -5,8 | -5,6 | -5,1 | -4,6 |
| Financement | | | | | |
| Financement extérieur | 6,2 | 6,5 | 2,1 | 6,1 | 4,2 |
| Financement intérieur | 0,5 | -0,7 | 3,4 | -1,0 | 0,5 |
| Erreurs et omissions | -0,1 | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 0,1 |
| Dette publique | 39,9 | 42,4 | 45,6 | 54,3 | 56,9 |
| Dette intérieure | 9,6 | 11,0 | 13,3 | 14,1 | 15,8 |
| Dette extérieure | 30,2 | 31,4 | 32,3 | 40,3 | 41,1 |

Source : DPEE, ANSD, estimations et projections CEFDEL

Tableau 12: Situation Monétaire de 2011 à 2015

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|--|-------|------|-------|-------|
| | (en milliards de FCFA, sauf indication contraire) | | | | |
| Avoirs extérieurs nets | 930 | 879 | 859 | 1078 | 1233 |
| BCEAO | 726 | 776 | 764 | 864 | 963 |
| Banques commerciales | 204 | 104 | 94 | 213 | 270 |
| Avoirs intérieurs nets | 1847 | 2017 | 2269 | 2388 | 2720 |
| Crédit intérieur net | 2121 | 2242 | 2565 | 2638 | 2933 |
| Crédit net à l'Etat | 168 | 101 | 151 | 70 | 198 |
| Banque centrale | 106 | -37 | 21 | -75 | 46 |
| Banques commerciales | 58 | 130 | 124 | 142 | 149 |
| Crédit à l'économie | 1953 | 2141 | 2414 | 2568 | 2735 |
| Autres postes (net) | -274 | -225 | -297 | -249 | -213 |
| Monnaie au sens large | 2713 | 2897 | 3127 | 3484 | 3945 |
| Circulation fiduciaire | 589 | 587 | 620 | 685 | 807 |
| Total dépôts | 2123 | 2310 | 2507 | 2800 | 3138 |
| Dépôts à vue | 1061 | 1192 | 1367 | 1440 | 1755 |
| Dépôts à terme | 1063 | 1118 | 1140 | 1360 | 1384 |
| | (Variation en pourcentage de la monnaie de début de période) | | | | |
| Avoirs extérieurs nets | -2,3 | -1,9 | -0,7 | 7,0 | 4,5 |
| BCEAO | -0,3 | 1,8 | -0,4 | 3,2 | 2,8 |
| Banques commerciales | -1,9 | -3,7 | -0,3 | 3,8 | 1,6 |
| Avoirs intérieurs nets | 11,6 | 6,3 | 8,7 | 3,8 | 9,5 |
| Crédit net à l'Etat | -1,3 | -2,5 | 1,7 | -2,6 | 3,7 |
| Crédit à l'économie | 12,1 | 6,9 | 9,4 | 4,9 | 4,8 |
| Autres postes (net) | 0,8 | 1,8 | -2,5 | 1,5 | 1,0 |
| Monnaie au sens large | 6,8 | 6,8 | 7,9 | 11,4 | 13,2 |
| Vitesse de la circulation de la monnaie (PIB/monnaie au sens large) | 2,5 | 2,5 | 2,3 | 2,2 | 2,0 |
| Croissance du PIB nominal | 6,0 | 7,0 | 0,9 | 3,3 | 6,7 |
| Crédit à l'économie (croissance) | 18,6 | 9,6 | 12,8 | 6,4 | 6,5 |
| Crédit à l'économie/ PIB | 28,8 | 29,5 | 33,0 | 33,9 | 33,9 |
| Variation du crédit net à l'Etat (en glissement annuel, milliards) | -32,0 | -67,4 | 50,1 | -81,2 | 127,8 |
| Taux de refinancement de la banque centrale (fin de période) | 4,3 | 4,0 | 3,5 | 3,5 | 3,5 |

Source: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et estimations et projections du CEFDEL

Tableau 13: Comptes Nationaux 2011-2015

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--------------------------------------|----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | (Variation annuelle pourcentage) | | | | |
| Secteur Primaire | -15,0 | 9,2 | 1,5 | 2,7 | 13,2 |
| Secteur Secondaire | 6,3 | 3,7 | 4,0 | 5,3 | 7,1 |
| Secteur Tertiaire | 4,1 | 3,8 | 3,7 | 4,3 | 5,1 |
| PIB | 1,8 | 4,4 | 3,5 | 4,3 | 6,5 |
| hors agricole | 4,5 | 3,6 | 3,7 | 4,5 | 5,5 |
| Déflateur du PIB | 4,1 | 2,5 | -2,5 | -0,9 | 0,2 |
| IPC (moyenne annuelle) | 3,4 | 1,4 | 0,7 | -1,1 | 0,2 |
| IPC (fin de période) | 2,7 | 1,2 | 0,7 | -0,8 | 0,4 |
| | (En pourcentage du PIB) | | | | |
| Investissement intérieur brut | 25,6 | 29,2 | 27,6 | 24,9 | 23,8 |
| Public | 10,6 | 11,2 | 10,9 | 11,9 | 11,2 |
| Privé | 15,0 | 18,0 | 16,7 | 13,1 | 12,6 |
| Epargne nationale brute | 17,6 | 18,5 | 17,2 | 16,1 | 16,2 |
| Publique | 4,3 | 5,8 | 5,4 | 6,9 | 6,5 |
| Privée | 13,3 | 12,7 | 11,8 | 9,3 | 9,7 |
| Solde du compte courant extérieur | -8,0 | -10,8 | -10,5 | -8,8 | -7,7 |
| PIB à prix courant, | 6783 | 7258 | 7325 | 7569 | 8079 |

Source: ANSD et estimations du CEFDEL

Tableau 14: Contribution à la croissance 1991-2015

| | 91/94 | 95/00 | 00/04 | 05/07 | 08/11(a) | 12/15 (b) | Différence (b)-(a) |
|----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------------|
| Croissance du PIB réel | 1,3 | 4,3 | 4,2 | 4,3 | 3,0 | 4,7 | 1,7 |
| Productivité Totale des facteurs | -1,5 | 1,6 | 1,0 | 0,6 | -0,7 | 0,8 | 1,5 |
| Capital physique | 0,5 | 0,8 | 1,1 | 1,7 | 1,6 | 1,8 | 0,2 |
| Travail | 2,3 | 1,9 | 2,1 | 2,0 | 2,1 | 2,1 | 0,0 |

Sources: ANSD et estimations du CEFDEL

Tableau 15: Contribution à la croissance 2008-2015

| | 2008-2011 | 2012-2015 | Différence |
|-----------------------------------|-----------|-----------|------------|
| Croissance du PIB réel | 3,0 | 4,7 | 1,7 |
| Secteur primaire | 0,6 | 0,8 | 0,2 |
| Secteur secondaire | 0,6 | 1,0 | 0,4 |
| Secteur tertiaire | 1,8 | 2,8 | 1,1 |
| Consommation | 3,1 | 3,9 | 0,8 |
| Privée | 2,5 | 3,9 | 1,5 |
| Publique | 0,6 | 0,0 | -0,7 |
| Investissement | 0,7 | 1,2 | 0,5 |
| Privé | 0,3 | 0,4 | 0,2 |
| Public | 0,4 | 0,8 | 0,3 |
| Exportations | 0,2 | 0,6 | 0,4 |
| Importations | -0,3 | -0,9 | -0,6 |
| Productivité Totales des Facteurs | -0,7 | 0,8 | 1,5 |
| Capital Physique | 1,6 | 1,8 | 0,2 |
| Travail | 2,1 | 2,1 | 0,0 |

Sources: ANSD et estimations du CEFDEL

Tableau 16: Comptes Nationaux (% du PIB) 2012-2020

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------------------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | (en pourcentage du PIB) | | | | |
| PIB | | | | | |
| Consommation totale | 92,7 | 91,8 | 93,2 | 94,2 | 93,7 |
| Consommation privée | 76,2 | 75,9 | 77,5 | 77,3 | 77,0 |
| Consommation publique | 16,5 | 15,8 | 15,7 | 16,9 | 16,6 |
| Investissement | 25,6 | 29,2 | 27,6 | 24,9 | 23,8 |
| Investissement privé | 15,0 | 18,0 | 16,7 | 13,1 | 12,6 |
| Investissement public | 10,6 | 11,2 | 10,9 | 11,9 | 11,2 |
| Exportations de biens et nfs | 26,3 | 27,9 | 28,3 | 28,0 | 27,6 |
| Importations de biens et nfs | -44,6 | -48,9 | -49,2 | -47,2 | -45,1 |

Sources: ANSD et estimations du CEFDEL



Centre d'Etudes pour Le Financement du Développement Local



Centre d'Etudes pour Le Financement du Développement Local



Centre d'Etudes pour Le Financement du Développement Local